

TROISIÈME
M É M O I R E
SUR
L'ÉLECTRICITE MÉDICALE,

On trouve chez le même Libraire,

1^{er}. Mémoire sur l'Électricité Médicale;
par M. MASARS DE CAZELES, in-12
broché, 18 sols.

2^e. Mémoire sur le même sujet, *par le
même*, in-12 br. 1 liv. 16 s.

Mémoire sur l'Électricité Médicale,
couronné par l'Académie des Sciences de
Rouen, *par M. MARAT*, in-8^o. br. 2 l.

Resp Pp XVIII-482

TROISIÈME
MÉMOIRE
SUR
L'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE,

Pour servir de suite aux Mémoires publiés
sur le même Objet en 1780 & 1782:

ET

Histoire du Traitement Électrique administré à
quarante Malades entièrement guéris ou
notablement foulagés par ce moyen; dont
onze sous les yeux des *Commissaires nommés*
par l'Académie Royale des Sciences de
Toulouse.

Par M. MASARS DE CAZELES, *Docteur en*
l'Université de Médecine de Montpellier; de plusieurs
Académies; correspondant de la Société Royale de
Médecine de Paris, Médecin à Toulouse.



A PARIS;

Chez MÉQUIGNON l'aîné, Libraire, rue des Corde-
liers, près des Ecoles de Chirurgie.

M. DCC. LXXXV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.



THE
H. B. H. H. H.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

QUOIQUE les phénomènes électriques ne soient peut-être encore aux yeux des savans qu'une énigme dont la Physique n'a pu trouver l'explication, l'emploi que le Médecin instruit fera de l'électricité, en sera-t-il moins glorieux pour lui & moins utile aux progrès de l'art? L'expérience a décidé le contraire toutes les fois qu'il saura borner ses essais au cercle des effets produits par le feu électrique; qu'il ne se décidera sur le choix de ce moyen qu'après s'être occupé à découvrir tous les accidens qui constituent la maladie à laquelle il veut l'opposer; qu'il les aura comparés entre eux; & qu'à force de mesurer les distances qui les séparent de l'état sain, il aura

pénétré dans le secret des causes qui les produisent.

Telle est la marche du ministre précieux de la nature, que Boërhaave désigne sous le nom de VRAI MÉDECIN*.

Mais de quels titres ne faudroit-il pas encore l'honorer, si dans le cas de secours pris de l'électricité, ce VRAI MÉDECIN parvenoit à joindre à la discussion attentive des maux jugés curables par ce remède, un examen raisonné des propriétés particulières au feu électrique, & à la solution jusqu'à présent non obtenue de l'appareil sous lequel il se produit, l'analyse des principes qui le distinguent de toute autre substance ?

* Qui.... omnia quæ ægro accidunt, observando cognita, adamussim ponderat seorsum singula, comparat deinde inter se universa, confert iis quæ in sanitate contingunt, hincque tandem severitate ratiocinii subacti affurgit ad intellectum causæ proximæ & auxiliorum ei tollendæ aptorum, VERUM MÉDICI meretur. (Aph. 51. 13. proleg.)

PRÉLIMINAIRE. iij

M. Baudouin, membre du conseil de Boston, gentilhomme d'origine Française, pense que le feu électrique est un élément réel, inhérent & adhérent à tous les corps, &

M. l'Abbé Nollet croit, qu'il est le même que le feu élémentaire; qu'il entraîne avec lui des particules des corps à travers lesquels il passe, &c.

M. le Monnier le médecin, le considère comme un fluide très subtil, très mobile, &c. D'autres ajoutent à ces qualités, que suivant qu'il est modifié dans le même corps, il produit les différens effets de chaleur, de dilatation, de *corrosion*, de *scintillation*, &c. D'autres, qu'il y a des corps où il se concentre, d'où il ne cesse de lancer des émanations lumineuses. D'autres soutiennent qu'il est l'éther des anciens, l'instrument de toutes les opérations de la nature, &c. D'autres, qu'il est le principe vital, continuellement agissant dans toutes les

parties de l'animal ; l'auteur de tous les mouvemens organiques, l'agent qui les dirige, qui les soutient, qui les modère. D'autres, ce principe inflammable que M. de Sauvages assure n'être autre chose que la matière de la lumière, alliée à quelques parties sulfureuses. D'autres, ce phlogistique à raison duquel le poète a dit

*Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem;
Cuncta parit, renovat, dividit, urit, alit.*

M. Mauduyt le présente comme un des principaux agens de la production, de la conservation & de la destruction des êtres ; comme un des principes qui excitent & qui entretiennent ces mutations continuelles qui ont pour effet la naissance, la mort des individus & la perpétuité des espèces, &c.

M. l'Abbé Bertholon le regarde à-peu-près de même, je veux dire, comme l'agent universel de la na-

PRÉLIMINAIRE. v

ture, le conservateur de l'espèce humaine, &c.

M. le Comte de Tressan conclut de trois années d'expériences & de trente-trois de réflexions sur la nature de cet être, que le *feu* élémentaire de Boërhaave, la matière subtile newtonienne, l'éther même des anciens & l'électricité, ne sont que le même être actif sous différentes dénominations.

Enfin M. Franklin, que l'on doit considérer comme un des premiers physiciens qui en aient épié la nature & publié les effets, estime que le *feu* électrique est un véritable feu; qu'on le trouve dans l'air, dans nos murs, dans nos chambres, dans l'eau, dans tous les corps qui nous environnent; qu'il les traverse, les pénètre, s'y agite, s'y meut; qu'il n'y a point de résistance qu'il ne surmonte; qu'il circule avec plus de célérité que le vent lors des plus violentes tempêtes; qu'il

est plus rapide que le son, que la sensation animale la plus vive, & même que la lumière.

On sera moins étonné de cette vérité, lorsqu'on saura que si l'on électrise un fil de laiton soutenu par des cordons de soie, fût il de la longueur de plus de deux mille toises, le feu électrique s'élançe d'une extrémité à l'autre de ce fil avec une vitesse si grande qu'elle n'a point encore de mesure, quoiqu'on soit parvenu au point de calculer la rapidité avec laquelle la lumière se propage.

Son identité avec la foudre est reconnue par tous les physiciens, démontrée par un nombre infini d'expériences, notamment par celle que *M. Dalibard* fit à *Marly-la-ville*, le 10 mai 1752.

Ce feu, de même que celui de la foudre, a, selon *M. Franklin*, la faculté de causer une répulsion entre les parties du corps à travers lequel

il passe ; d'annuller les forces de l'attraction qui les réunit ; de les déchirer , de les briser , de les détruire s'il y est conduit avec trop de violence ; de tuer des animaux dans la même circonstance ; de fondre l'or , l'argent , le cuivre , &c. sans porter aucune atteinte aux substances non métalliques dans lesquelles ils peuvent se trouver renfermés ; d'allumer les matières inflammables ; de produire la lumière , de la répandre , tantôt en sillons droits , & tantôt en ligne oblique ou circulaire ; de détonner ; de faire succéder au bruit une odeur phosphorique ; de percer un carton , une main & même plusieurs mains de papier d'une seule étincelle , & de les percer de manière que l'explosion , de quelque côté que l'étincelle soit dirigée , se fasse en tout sens du centre du courant , avec une bavure élevée autour du trou des deux côtés , & que le trou soit plus étroit dans le centre que

viii DISCOURS

du côté des bords; de donner le magnétisme & la polarité à des aiguilles qui n'en avoient point; d'être attiré par des pointes; de se laisser conduire par des métaux; en un mot, de jouir de toutes les autres propriétés de la foudre.

D'après l'immense perspective de ces phénomènes, le témoignage irréprochable des faits, l'unanimité des savans qui les avoient scellés du poids de leur autorité, qui les avoient rendus publics à des distances où la diversité des tems, des climats, la différente manière de voir, d'agir, de procéder, au lieu de mettre les observateurs en contrariété, ne les avoit divisés que sur des mots, sur des nuances, ce qui n'avoit servi qu'à donner plus de consistance à l'exactitude de leurs découvertes, il étoit naturel que la médecine s'occupât à tourner toutes ces connoissances au profit de l'humanité souffrante, sur-tout à voir,

si, dans le cas de maladies chroniques, de ces maladies insurmontables par les remèdes ordinaires, il ne conviendrait pas de substituer à l'impuissance de l'art, à la nature découragée, au feu vital presque éteint, un feu dont la force, le ressort, la finesse, la mobilité, &c. se montroient au dessus des efforts nécessaires pour triompher de leur inertie; un tonique, un résolutif, un fondant, tel que Sydenham le désigne sous le nom de *remedium potentissimum*; en un mot, ce remède avec lequel il présageoit à celui qui seroit assez heureux pour le découvrir, des succès au dessus de ses espérances.*

* Qui remedium ad hanc intentionem (roborendi & digerendi satisfaciendum PRÆSTENTISSIMUM invenire poterit, longè majora in sanandis morbis chronicis præstare posse, quam ipse se posse existimet. (Tractat. de Podagra.)

Eh! sous quels auspices & dans quelles circonstances pouvoit-il être plus excusable de faire des tentatives? L'expérience de tous les tems avoit si bien démontré l'insuffisance des curations chimiques, pharmaceutiques usuelles, &c. employées dans tous ces cas, qu'il ne falloit pas moins que la fascination la plus incroyable pour hésiter encore entre le choix de moyens nuls, abusifs, *fatua*, délaissés par la bonne foi, & les secours héroïques, le *potentissimum* de l'Hippocrate Anglois, dont l'électricité sembloit promettre la possession à l'heureux novateur qui auroit assez de sagesse & de courage pour la mettre à l'épreuve.

Ce projet très louable n'étoit pas d'une facile exécution. Pour le réaliser, il ne suffisoit pas d'imposer silence aux propos insignifians d'une routine toujours en défaut; de

croire avec les plus grands médecins aux oracles de Sydenham ; il falloit encore plier, assortir, subordonner la supériorité du remède, aux différens états, aux différentes combinaisons de la maladie ; & celle-ci exigeoit (à en juger du moins par les changemens que le feu électrique occasionnoit dans le corps animal) que, quels que fussent l'engourdissement, l'immobilité, l'extinction des ressorts qu'il étoit question de ranimer, tout ce qui porteroit dans les solides l'empreinte de l'éretisme, de la crispation, de l'irritabilité idiopathiques, fût exclu du nouveau traitement, si ces vices primitifs n'étoient en même tems corrigés par des remèdes concomitans. Il devoit en être de même de toute inertie qui seroit compliquée avec la dégénération âcre, muriatique, alkaline, ou toute autre cause de la putridité

& de la dissolution du sang & des humeurs.

Mais quels heureux effets, quels effets étonnans n'en devoit-on pas attendre dans les tempéramens froids, pituiteux; dans tous les cas où le ton des solides se trouvoit spontanément affoibli par la diminution du contact de leurs parties constituantes, par la flaccidité, &c. ou accidentellement par des infiltrations d'humeurs, par la surabondance de cette rosée d'où dépend, quand elle est renfermée dans de justes limites, la souplesse, l'agilité des filets nerveux contenus dans chaque cordon de nerfs plus considérables; par des maladies soporeuses humorales; par l'inaction des solides sur les liquides, &c. dans les cas d'oblitérations, d'affaïsemens du calibre des vaisseaux capillaires, tant sanguins que lymphatiques, séreux, nerveux, né-

vrolymphatiques, &c. déterminés par les mêmes causes ; dans les cas d'obstructions de ces mêmes vaisseaux, des gânes dont ils sont revêtus ; dans certaines constitutions desucs visqueux, grossiers, infectés ou non-infectés de virus, mais stagnans dans des filières de leurs propres vaisseaux, soit que ces vaisseaux fussent partie des plexus nerveux, des glandes, des cartilages, des capsules articulaires, des ligamens, des tuniques membraneuses qui garantissent le jeu de ces derniers des obstacles environnans ; soit qu'ils se distribuassent dans la propre substance des os, &c. & qu'à raison des différentes parties où ces congestions avoient lieu, de la diversité des difformités, des lésions qu'elles y déterminoient, les maux qui en résultoient se présentassent sous différens noms dans la pratique de la médecine ?

Cette progression d'apperçus de-

voit entraîner tout esprit raisonnable ; mais à mesure que l'expérience leur a donné de la réalité, quels secours n'y a-t-il pas eu à attendre du feu électrique, non-seulement dans tous les cas dont il vient d'être parlé, mais encore dans ceux de poisons métalliques ? Lorsque ces poisons sont parvenus, n'importe comment, dans la masse de nos liqueurs *, qu'ils sont repoussés de là dans les divisions les plus étroites du système vasculaire, dans le tissu des nerfs, dans l'entredeux qui les sépare des prolongemens de la dure mère qui les couvre, ou des nouvelles enveloppes qu'ils tirent des premiers ganglions où ils vont aboutir ? ** dans la plupart

* Qui lithargyrum ponderant illum ipsum copiosè cum urina reddere adseverat SPANGENBERGIUS, & insuper testatur, venena metallica deglutita, nisi tempestivè è primis viis educantur, ad sanguinem deferri.

** Quid tum ? nervi importuno onere gravan-

des organes exhalans & inhalans ,
des filtres sécrétoires & excré-
toires des viscères ; qu'ils bouchent
les orifices de ce dédale de tuyaux ;
qu'ils crispent , qu'ils pincent , qu'ils
piquent , qu'ils corrodent ces mê-
mes tuyaux s'ils pénètrent dans
leurs cavités , ou bien qu'ils les
gênent , qu'ils les compriment ,
qu'ils les tourmentent s'ils ne sont
élancés que dans leurs intersti-
ces , &c.

Ces espérances étoient fondées sur
les révolutions qu'opère l'électricité
dans le corps humain, lorsqu'elle est
appliquée aux maladies dont nous
avons plus haut ébauché le détail ,
& sur l'idée que font naître des cau-
ses de ces maladies , les symptômes
qui les constituent envisagés , sous
tous les rapports que Boërhaave
désire.

tur , durioribus , rigidioribus , acutioribus angulis
& cuspidibus lancinantur. DU BOIS , de collicis
figulinis.

Quant à l'aitiologie que nous avons proposée de la manière d'agir des poisons tirés des métaux, elle a non-seulement pour preuve les changemens qu'on observe dans l'animal après qu'il en a avalé, mais encore ceux qu'il éprouve lorsqu'il a été frappé par les émanations du plomb, de l'étain, du cuivre, du mercure, &c. mis en fusion, ou long-tems maniés.

Je ne puis mieux peindre ces derniers, qu'en rapportant ce qui est dit dans le Dictionnaire Encyclopédique, des impressions d'une atmosphère cuivreuse sur les habitans de Ville-Dieu au diocèse de Coustances.

» On n'y voit que des corps hi-
 » deux & en consommation. *La surdi-*
 » *té, l'aveuglement, l'engourdisse-*
 » *ment des sens, le tremblement at-*
 » *taquent tous les âges.* Le principe
 » de ces désordres est la nature mé-
 » tallique de l'air qu'on y respire &

PRÉLIMINAIRE. xvij

» des alimens. Le lieu est habité
 » par mille chauderoniers qui ne
 » cessent d'infecter l'air, le pain, la
 » boisson, du venin qu'ils forgent
 » eux-mêmes. Des fourneaux allu-
 » més vomissent continuellement
 » des flâmes; des ruisseaux d'airain
 » en découlent; on plonge de
 » tous côtés dans l'eau le métal en-
 » flammé; une vapeur épaisse s'élève
 » de toutes parts & répand au loin
 » les maux & la désolation, &c. «

Quels traits lugubres dans ce ta-
 bleau & dans l'ouvrage qui paroît
 lui en avoir fourni le modèle! * L'hu-

*Metallicae pestis exemplum fit ærariorum cala-
 mitas . . . Miseriarum quibus hi conflictantur . . .
 oppidulum, gascicè VILLE DIEU, theatrum patet
 frequentissimum: regnat ibi . . . luctus communis,
 publicus dolor, squallor universus, habitus cor-
 poris macie civicâ torridus. Ibi vultus & capilli
 æra crinita mentiuntur. Ibi vertigo, cæcitas,
 surditas, omnium sensuum hebetudo; colli,
 spinæ, artuumque distorsiones; totius corporis
 tremor & imbecillitas juvenem, adolescentem,
 puerum quemque immaturo senio ita conficiunt,
 vix ut nulla discernatur ætas. DU BOIS, de colicis
 figulinis.*

xviiij DISCOURS

manité ne semble y respirer que pour sa destruction. La pâleur anticipée des tombeaux couvre tous les visages, & n'en laisse appercevoir les traits que sous un voile couleur de cuivre. On diroit que ce métal fait partie des cheveux des spectres d'hommes qu'on y rencontre. La distorsion du cou, de l'épine, des membres, la caducité de la vieillesse, tous ces fléaux de la vie y frappent d'un coup également funeste & rapide l'adulte, le jeune homme, l'enfant. Le cœur n'en pourroit soutenir la vue, si l'on y avoit joint le spectacle des convulsions, des tourmens occasionnés par la déglutition de l'arsenic & de quelques autres substances minérales métalliques, factice ou naturelles; chargées, ainsi que les premières, de molécules lourdes piquantes, corrosives; le plus souvent insolubles, infécables, indivisibles, par tout ce que la science médico-chimique a pu imaginer.

de menstrues pour les attaquer dans le système vasculaire hors des premières voies, ou de mélanges pour les neutraliser, pour les décomposer, pour les précipiter.

Dans cet abandon de ressources, le zèle actif du Médecin devoit d'autant plus l'élever à la recherche du **POTENTISSIMUM** célébré par Sydenham, qu'il n'avoit pour prévenir les paralyfies par lesquelles se terminent, pour l'ordinaire, dans le corps animal, les dernières révolutions de ces poisons, que la méthode suivie à l'hôpital de la Charité de Paris contre les coliques des peintres; je veux dire les médicamens actifs qui en font la base lorsqu'on n'en est pas empêché par des contre-indications, mais qui ne sont pas toujours suivis d'un succès entier; celle des invifquans, des mucilagineux qu'on y substitue, ou qu'on y combine suivant que l'emploi des premiers secours présente plus ou

moins de difficultés; ou bien enfin, le traitement proposé par M. Navier, les différens *hepars sulphuris*, les *dissolutions alkalines*, *l'encre*, *l'eau de savon*, &c. & d'après M. Cramer (observ. d'Edimbourg, t. I. pag. 42.) *l'huile de tartre par défaillance*.

Mais ces derniers moyens, quoique fondés sur de bons principes chimiques; les émétiques, les purgatifs, &c. administrés à l'hôpital de la charité, ne doivent-ils pas être circonscrits aux premiers périodes de la maladie, & ne seroient-ils pas aussi pernicieux que les desordres auxquels on les opposeroit, on en étendoit l'usage au tems où le poison n'est plus dans le conduit alimentaire, & qu'il n'y reste que les traces de l'inflammation & de l'érosion qu'il y a laissées?

Quelle que soit la sagacité, la sagesse, les modifications avec lesquelles on emploie tous ces remèdes âcres, il seroit bien difficile

de conduire par leur moyen à l'état de parfaite *innocuité*, des particules métalliques qui par la nature & la position des abris qu'elles vont se frayer dans les organes des secondes voies, lorsqu'elles ont éludé dans l'estomac & les intestins l'action des évacuans & des autres contre-poisons, deviennent non-seulement inaccessibles à l'énergie des remèdes & supérieures à tous les combats que ces remèdes pourroient leur livrer, s'ils y étoient menés au point de contact, mais demeurent, pour la plupart, invinciblement adhérentes aux parois de leurs inapprochables retraites, quelques moyens que l'art emploie pour les en arracher*.

Je fus consulté, il y a déjà nombre d'années, par un malade empoisonné depuis trois ans avec de l'ar-

* His exceptæ . . . nervorum fasciculis credibiliter adherent. Du Bois de col. fig.

fenic. Le poison l'avoit jetté dans un tel état d'atrophie & de paralyfie universelle, avec une telle incapacité de mouvoir par aucune force intrinseque les extremités inférieures & supérieures, que les bras, les cuisses & les jambes ne paroissoient tenir au tronc que comme l'auroient fait des membres artificiels qu'on y auroit très-lâchement attachés, & qu'il étoit en tout, semblable au reste d'infortunés du duché de Wurtemberg qui n'avoient pas entièrement été détruits par le poison métallique caché dans le vin qu'ils avoient bu*.

Il ne prenoit que du pain & du lait pour toute nourriture. Pour peu qu'il s'écartât de ce regime, il étoit travaillé de coliques, d'hémorrhagies intestinales, de toux, d'hémo-

* Superstites, hominum umbræ, non homine decolores, pallidi, elumbes, pendulis artubus resoluti, tantum non mortui spirabant. TRONCHIN *de colic. pitt.*

thyfies, de piffemens de fang, &c. qui difparoiffoient peu-à-peu à mefure qu'il revenoit au lait.

Il avoit ufé fans fruit des eaux fulfureufes de Lamalon & de plufieurs autres diffolvans aqueux. Je ne le jugeai point curable; je lui confeillai cependant d'ajouter à l'ufage du lait, celui de l'hydromel de Boerhaave.

Ce traitement n'étoit que palliatif, il eft vrai; pouvois je faire mieux? Notre thérapeutique ne va guère plus loin dans des accidens auffi invétérés & auffi graves que celui dont cet infortuné fut la victime*. Peut-être que je l'aurois guéri par le

* Qui metalla aut liquoribus corpus humanum irrigantibus, diffolvere, aut dilaceratarum, quibus illud constat, fibrarum percuffionibus commovere meditatur, naviget Antyciram.... Clariffimam hæc assertio lucem affert observationi.... nimirum longè operofioremeffe tum figuli, tum metallarii cujuslibet colici curationem, ubi procræstinata medicina fuerit. DU BOIS de colic. fig.

moyen de l'électricité, si j'avois été pour lors à portée de le soumettre à son usage.

Je pensois bien que c'étoit moins par ses qualités physiques, qui nous sont parfaitement inconnues, que par ses qualités mécaniques que le poison agissoit sur lui, & que dans cette hypothèse les accidens ne devoient être imputés qu'aux obstructions, aux compressions, &c. causées par la présence des molécules de l'arsenic dans les vaisseaux nourriciers, dans les ganglions, dans les plexus, dans les cordons nerveux, dans les gânes qui les embrassent, &c. aux pointes dont ces molécules étoient herissées lorsqu'elles cessoient d'être couvertes par des mucilagineux ou par des invisquans, & à l'oscillation des vaisseaux sur ces pointes lorsqu'elles étoient à découvert. Il falloit donc pour enchaîner la férocité de ce minéral, parer aux vices de la forme

& du volume de ses particules; en defunir les élémens, émouffer leurs pointes, & par là le rendre si bien fluide, qu'il peut être changé en une série indéfinie de très-petits corps sphériques, ou presque sphériques, assez liffes pour qu'il pût devenir méable & être entraîné hors du corps par les voies de la peau, des fels, des urines, &c. fans qu'il lui fût permis d'y causer le plus petit defordre dans son passage. Mais où trouver ce fondant, ce dominateur?

S'il est vrai que le *feu électrique* soit une matière *ignée*, un *feu véritable*, qu'il en ait tous les caractères, qu'on puisse s'en assurer par la fusion des substances métalliques exposées à son action, par l'inflammation des combustibles qu'on lui présente, & autres effets d'un principe igné qu'il ne sauroit produire s'il n'étoit lui-même ce principe; s'il est vrai qu'il accélère l'évaporation des liqueurs élec-

risées ; qu'il entraîne avec lui des particules des corps à travers lesquels il passe ; qu'il soit le fluide le plus élastique que nous connoissons ; qu'il soit très-subtil , très-mobile ; qu'il s'insinue dans tous les corps , même dans les plus denses avec une extrême facilité , &c. &c. s'il est vrai que ce feu soit en tout semblable à celui de la foudre ; que ce dernier soit attiré par des pointes ; qu'ils'attache à des conducteurs métalliques par préférence à tous autres ; qu'en vertu de cette prédilection , ou par toute autre cause , il ait , non-seulement fondu , (ainsi que l'atteste M. Franklin) le fil de fer qui alloit , à travers deux planches de bois , du marteau qui frappoit les heures au clocher de*

* Il est raporté par M. l'Abbé Bertholon , d'après MM. Nollet , Muschembroeck , Jallabert & les Memoires de l'Academie des Sciences , qu'un jeune homme & une femme agés de 20 à 30 ans , ayant été électrisés cinq heures de suite , perdirent plusieurs onces de leur poids.

Neubourg, jusqu'à l'horloge ; sans brûler ces planches, mais encore qu'il soit en état de fondre l'argent dans un sac, une épée dans son fourreau, l'étain, le plomb, &c. & de laisser intactes les corps non métalliques communiquans, ou dont ils sont enveloppés ; s'il est enfin vrai ce qu'on lit dans l'extrait d'un compte rendu à l'Académie des Sciences par M. Rigaud, que le feu de la foudre ait pénétré *dans une caisse remplie d'ustensiles de fer où l'on trouva des marques de fusion, sans allumer une livre de poudre à canon qui étoit dans la même caisse dans une poire ouverte**, où seroit l'obstacle qui s'opposeroit à ce que le feu de l'électricité condensé, ramassé par nos machines électriques & introduit dans le corps animal par les chemins les plus courts, allât mettre en fusion les particules intégrantes de l'arsenic, & celles

* Dictionnaire des merveilles de la nature.

des autres poisons métalliques, sans endommager les parties dans lesquelles ces poisons se seroient fixés? qu'il s'y attachât, par préférence, à ces parties? que dans le cas où il n'y auroit pas lieu à ces poisons, que le feu électrique ne seroit pas détourné de sa direction par des matières métalliques, & qu'il ne s'agiroit que d'engorgemens & d'épaissifsemens locaux d'humeurs lymphatiques, albumineuses, qu'on croit être meilleurs conducteurs de ce feu dans un pareil état de viscosité, que si elles étoient plus fluides; où seroit, dis-je, l'obstacle qui s'opposeroit à ce qu'il allât exciter dans les sinuosités, dans les replis les plus étroits du système vasculaire, dans la longue suite de ses vaisseaux décroissans, dans celle des glandes soit simples, soit conglomérées, la progession des liquides ralentis? qu'il allât briser, affiner, atténuer, liquéfier ces concrétions que les humeurs y

auroient formées par leur séjour ? qu'il accélérât l'évaporation des particules de ces humeurs à mesure qu'il auroit diminué les points de leur contact ? qu'il les entraînat avec lui au dehors ? qu'il rétablît le jeu des fibres affoibli par ces mêmes humeurs & qu'en ranimant par son ressort l'action de la vie dans les nerfs affaiblés, il redonnât le mouvement aux organes & la force tonique & contractile aux sphincters qui en seroient privés ?

Le docteur Webster, médecin d'Edimbourg, a appris à la Société Royale de Médecine, que l'électricité a été employée avec le plus grand succès dans cette ville pour arrêter les anciens écoulemens qui sont quelquefois une suite de la gonorrhée virulente, & pour donner du ressort au col de la vessie dans les incontinenances d'urine.

L'étincelle qui s'élance d'un corps fortement électrisé sur un corps ana-

lectrique qui se trouve à la distance du choc, enflamme la poudre à canon, l'esprit de vin, allume l'amadou, &c. quoiqu'elle ne soit qu'une très-petite bluette en comparaison de celle que l'expérience de Leyde fournit pour fondre l'or sans causer la plus petite altération aux plaques de verre entre lesquelles il est ferré. Elle fait éprouver à la partie où s'en fait l'explosion & à celle qui la reçoit, que je suppose vivantes, une piquure, une douleur plus ou moins vive & brûlante, mais passagère, selon que l'explosion se fait avec plus ou moins de force & d'impétuosité. Si pendant un certain nombre de séances on fait éclater sur le même point de la partie malade plusieurs étincelles successives (ce que je pratique quelquefois dans la perte du sentiment & dans le cas de tumeurs opiniâtres) peu-à-peu la peau l'échymose, l'épiderme se ride, bientôt après il se crevasse, enfin il s'ex-

folie ; & la desquamation faite , on y decouvre avec la loupe , & même sans ce moyen , de petites phlyctènes , comme il arriveroit d'une légère brûlure , ou d'un vésicatoire qu'on y auroit appliqué. Marie Universelle & Mademoiselle Bassoua dont j'ai parlé dans mon premier Mémoire sur l'électricité médicale , m'en ont fourni la preuve. Si les étincelles sont violentes , une seule suffit quelquefois pour produire sur la peau le même changement qu'on y observe à la suite d'un rubéfiant , ou une ampoule , comme lorsqu'elle a été pincée par un éclat de charbon allumé.

L'uniformité de tous ces effets avec ceux que le *feu* solaire & le *feu* commun operent , ne permettent pas , ce semble , de douter que ces *feux* ne soient , ainsi que le croient MM. l'Abbé NOLLET , FRANKLIN , &c. les mêmes que le *feu* électrique , quoiqu'ils diffèrent sous bien des rap-

ports à l'avantage de ce dernier ; entr'autres , en ce que les parties intégrantes de la plûpart des cauterés , tant actuels que potentiels , n'agissent que localement ; qu'elles ne pénètrent pas dans la masse de nos humeurs , tandis qu'indépendamment de son action locale , le feu électrique se confond , circule avec elles , & les pénètre jusques dans leurs principes constitutifs.

D'où l'on peut conclure 1°. que ce feu doit guérir les mêmes maladies que MM. la PEYRE, le COMTE, &c. ont guéries avec le feu produit, ou si l'on veut, excité par les rayons du soleil rassemblés à travers un verre ardent.

2°. Qu'il peut être assimilé, quant aux changemens qu'il détermine sur les endroits où il est appliqué, non-seulement à ce feu si connu dans la Chine, dans le Japon, sous le nom de *moxa* ou de *moya*, que les médecins de ces climats opposent avec les

plus heureux effets à la *goutte*, à la *sciaticque*, aux *douleurs fixes des membres & de leurs jointures*, &c. mais encore aux fréquentes *ustions* qu'HIPPOCRATE ordonnoit dans l'*œdématie*, dans le *relâchement des capsules articulaires*, &c. le *rhumatisme chronique*, &c. à ce feu qui lui avoit fait dire: *quæ ignis non sanat, ea insanabilia reputare oportet*; au feu dont BARTHOLIN faisoit usage contre les *douleurs causées par des humeurs froides*; au feu dont AMBROISE PARÉ se servoit dans bien des cas, quoiqu'il en eût condamné l'abus; à celui que FABRICE D'AQUAPENDENTE appliquoit sur les articulations *abreuvées de sucs pituiteux*; à celui qu'il introduisoit dans le nez pour la guérison de l'*ozene*; au feu que RHASÈS employoit contre les *douleurs opiniâtres du rhumatisme*; au feu avec lequel TULPIUS avoit guéri une *cruelle sciaticque* qui avoit résisté à tous les autres moyens de l'art; en un mot,

à ce *feu* que la plûpart des chirurgiens de nos jours semblent avoir proscrit, sans que l'on voie trop pourquoi ce *potentissimum*, ce *feu* dont les succès les plus inattendus avoient démontré la force & l'excellence, ce *feu* que des mains adroites & intelligentes peuvent modifier & rendre plus ou moins actif, selon les cas & les intentions, ne seroit pas aussi salutaire aujourd'hui qu'il l'étoit du tems des auteurs célèbres dont je viens de parler, & qu'il l'est encore aux yeux de quelques modernes.

M. TISSOT en parle dans son chapitre du rhumatisme, comme d'un moyen avec lequel on a guéri des *douleurs* qui n'avoient cédé à *aucun autre remède*; & il ajoute bientôt après à cet éloge, une histoire qui me paroît trop instructive pour ne pas la transcrire.

» Une femme, dit ce célèbre médecin, frottoit le soir son mari,

» qui avoit un rhumatisme très-dou-
 » loureux au bras, avec de l'esprit
 » de vin. Un heureux accident dé-
 » truisit le mal qu'elle lui auroit fait.
 » En approchant la chandelle, le feu
 » prit à l'esprit de vin; la partie ma-
 » lade fut brulée, &c. on la pansa,
 » *les douleurs de rhumatisme* finirent
 » entièrement. «

En voilà plus qu'il n'en faut, sans doute, pour prouver que ma façon d'apprécier les biens qu'on peut attendre de l'électricité conduite avec sagesse n'a rien qui répugne; qu'elle est, au contraire, fondée sur toutes les lois de la probabilité, & sur les principes de la plus saine théorie en médecine.

En attendant que je le confirme par les observations qui me sont propres (si je ne l'ai déjà victorieusement établi dans mes précédens Mémoires) on voudra bien me permettre encore un détail sur les poisons tirés des métaux. Il fera con-

noître un autre cas où la raison ne pourra s'empêcher de croire à la supériorité du feu électrique surtout ce que les apparences d'une guérison opérée par les remèdes ordinaires pourroient offrir d'imposant pour les faire juger capables de mener à une cure finale des maux contre lesquels ils n'ont presque jamais fourni que des palliatifs.

On eut recours à moi, il y a bien près de deux années, pour un infortuné, très à plaindre sans doute, mais trop sensible peut-être. Les infidélités de sa femme & celles d'une femme étrangère qui lui avoit communiqué le mal vénérien, dont il venoit à peine d'être guéri, l'avoient si fort dégoûté de la vie, qu'il n'aspiroit qu'à se l'arracher. Dans ce projet insensé, il avale à jeun, vers les sept heures du matin, une poignée de verd de gris. Des coliques, des nausées douloureuses furent bientôt après, les

PRÉLIMINAIRE. xxxvij

avant coureurs d'une attaque avec perte de connoissance & de mouvement, pendant laquelle il se laissa tomber par terre. Les spiritueux qu'on lui fit prendre pour le rappeler à la vie remplirent cet objet, mais ils parurent si fort aggraver l'état douloureux de l'estomac dont on ignoroit la cause, qu'au plus petit mouvement, à la plus petite nausée, le malade se sentoit déchirer & pret à périr de la violence de ses douleurs (c'étoient ces expressions.) Il y avoit six heures qu'il avoit pris le verd de gris quand j'arrivai chez lui. Il avoit vomi plusieurs fois avec beaucoup de souffrance, & sans qu'il en fut résulté aucun bien apparent. Il avoit le pouls plein, le visage allumé, &c. Une saignée du bras & une abondante boisson d'huile, de lait, que je lui prescrivis d'abord, & une tisane de racine de guimauve & de graine de lin dans un verre de laquelle je lui fis avaler quelques

grains d'ipécacuanha, lorsque la véhémence des douleurs & de l'agitation eut été émouffée par la saignée, produisirent de nouveaux vomissemens, mais sans fatigue & beaucoup plus abondans que les premiers. Je n'entrerai point dans un détail ultérieur des remèdes que je fis prendre, tels que la décoction de graine de lin un tant soit peu alkalisée, &c. &c. je me contenterai de dire, que je ne négligai aucun de ceux qu'on regarde comme les plus efficaces dans un cas pareil; que quoique le malade en eût retiré tout le bien qu'ils produisent pour l'ordinaire, qu'il y eût insisté aussi long-tems que je l'avois jugé nécessaire & qu'il jouisse à l'extérieur d'une assez bonne santé, on peut si peu le regarder comme entièrement guéri, qu'il se plaint assez souvent de constipations opiniâtres, & qu'il est peu de jours qu'il n'éprouve depuis sa maladie, quelque petite im-

pression de douleurs, tantôt dans l'estomac, tantôt dans le bas ventre, &c.

J'attribue cette constipation, la persévérance des douleurs, &c. &c. à quelques molécules de verd de gris qui ont resté cantonnées dans différentes portions du couloir du ventricule & des intestins, où, suivant leur manière d'agir & d'influer sur ces viscères, les modifications concomitantes de ceux-ci, les dispositions accidentelles de santé, d'intempérie du sujet, &c. elles produisent, ou des tiraillemens douloureux dans l'estomac & dans les intestins, ou l'inertie des forces *expultrices* du tube intestinal ou bien la combinaison de ces deux accidens, &c. &c.

Est-ce le cas aujourd'hui de conseiller les foies de *soufre factices*, les *solutions alkalines*, l'*huile de tartre par defaillance*, quoique dans l'hypothèse le poison ne soit pas hors de

l'enceinte du conduit alimentaire ?

J'ai proposé au malade de faire l'essai du bain électrique ; je n'ai pu l'y déterminer, malgré tout ce que je lui ai dit pour lui faire comprendre qu'il n'avoit de cure parfaite à attendre que de l'électricité.

Si je ne m'abuse, en effet, sur les causes de sa maladie, quel est dans nos matières médicales l'agent avec lequel on peut espérer de mettre en fusion, de volatiliser, de dissiper, de consumer sans lui nuire, les molécules d'un métal caché depuis plus de deux ans dans les anfractuosités des plus petits vaisseaux des viscères qu'il tourmente, qu'il fatigue par sa présence ? Je serois bien tenté de croire, malgré la reconnaissance que l'on doit à MM, NAVIER & CRAMER pour les remèdes qu'ils proposent, que cet agent est encore à découvrir, & que le feu électrique est le seul qu'une analogie raisonnée doive nous faire considérer comme tel.

PRÉLIMINAIRE. xlj

Mais supposons que les secours fournis par les différens hepars chimiques, les alkalis fixes, l'huile de tartre par défaillance, &c. sont cet agent qui fait l'objet de nos recherches; supposons encore qu'en les combinant méthodiquement avec les huileux, &c. ils peuvent être pris intérieurement sans danger pour les premières voies; qu'au lieu de les crisper par leur contact, ils n'ont qu'à se présenter pour s'introduire avec facilité dans les orifices des tuyaux qui s'ouvrent dans le conduit intestinal, & que portés de là dans le sang pour arriver aux différens foyers de la maladie, leur combinaison avec nos humeurs ne puisse altérer leur intégrité, les priver de leur état d'aggrégation, dénaturer leurs effets, & causer aucun ravage dans les tuyaux sensibles qu'ils parcourent. Toutes ces suppositions ne doivent pas empêcher qu'on ne reconnoisse les mêmes propriétés, & à

un degré plus éminent, dans le feu électrique ; qu'on ne se rappelle qu'il n'y a point de corps où il ne puisse s'insinuer, qu'il ne pénètre de tous les points de leur surface jusqu'aux endroits les plus profonds ; qu'on ne sache qu'il arrive à la masse du sang sans suivre les longs chemins de la circulation, & sans avoir besoin de véhicule, bien différent à ces deux égards, des matières inactives par elles-mêmes ; on reconnoîtra, pour peu qu'on se donne la peine de réfléchir & de méditer sur les phénomènes produits par le feu électrique, qu'il existe dans les parties qui le constituent un soufre très-réel, ou pour mieux dire, une union de soufre & d'alkali d'une finesse & d'une ténuité si grandes, que l'*hepar sulfuris*, qui en résulte ne tient presque rien de la roideur & de l'âcreté de ces substances prises séparément, & surtout on ajoutera à ces connoissances la certitude que ce nouvel

PRÉLIMINAIRE. xliij

hepar sulfuris est l'ouvrage de la nature ; on sera persuadé que les combinaisons qu'elle exécute sont bien plus exactes, plus méthodiques & mieux travaillées que celles de nos artistes.

L'odeur hépatique & éminemment sulfureuse qui sort du trou fait à la main de papier par l'étincelle foudroyante ; celle que répandent les corps vivans électrisés & les matières plongées dans les jets ou courans lumineux qui partent des corps métalliques surchargés d'électricité ; la décoloration, la pâleur qui succède au vif éclat des roses rouges que l'on expose à ces courans ; le goût acide, un peu acerbe & comme de cuivre qu'éprouvent ceux dont on électrise par étincelles la langue ou l'intérieur de la bouche, donnent, du moins, à notre conjecture toute la probabilité dont elle est susceptible, & font juger de plus, que le feu électrique qui contient l'*hepar* d'où

proviennent ces exhalaisons hépatico-sulfureuses ; cet être odorant, savoureux, impalpable, subtil, rare, *impetum faciens* ; cet être dont toute la puissance des résistances des corps non électriques ne sauroient empêcher les émanations, & enchaîner l'indépendance ; cet être qui paroît changer de nature suivant ses différens degrés de condensation ; cet être qui déchire, qui brise, qui fond les métaux soumis au feu qu'il lance lors de l'expérience de Leyde, tandis qu'un serin, qu'un roitelet, qu'une mouche, qu'une fourmi, bien loin d'en être incommodés, n'en deviennent que plus agiles si ce feu ne leur est transmis qu'avec les précautions du ménagement, que ce feu, dis-je, doit être préféré, d'après les loix de ses effets les plus connus dans cette dernière circonstance (tels que ceux de provoquer les mois, l'écoulement des hémorrhoides, les felles, la salivation, la

transpiration & généralement toutes les sécrétions) aux plus puissans hepars de l'art; non-seulement comme le plus doux & le plus sûr résolutif de toute congestion lymphatique indolente quelconque, comme dissolvant de toute substance métallique, particulièrement du plomb, de l'étain, du cuivre, du fer, &c. & par identité de raison, des atomes ferrugineux que la chimie découvre dans les parties constituantes du sang; de ces atomes dont la réunion peut donner lieu à des aggrégés morbifiques dont on ne s'étoit peut-être pas encore douté; à des obstructions, &c. insurmontables par tout autre fondant que par le *feu* électrique, mais encore comme chargé d'un soufre pur, d'une formation primitive, d'autant plus précieux qu'il est affiné, divisé, & sublimé sans fin par le fluide igné dans lequel il nage, & qu'il tire de ce fluide un surcroît d'énergie quant à

toutes les propriétés attachées au soufre; essentiellement quant à celles d'être laxatif en même tems que diaphorétique, d'exciter l'expectoration; de nettoyer le poumon; de le corroborer; de guérir les dartres; &c. d'adoucir les humeurs; d'en émouffer l'âcreté; d'envelopper les sels corrosifs étrangers dont elles pourroient être infectées; de les expulser au dehors par les pores de la peau; de résoudre les tumeurs dures, &c. &c.*

Fut-il vrai d'ailleurs que le résultat de cette opinion pût n'être pas aussi heureux qu'il est raisonnable de l'atten-

* Sulphur intus sumptum expectorationem promovet, pulmones expurgat & roborat.... scabiem, psoram lichenes.... sanat.... alvum laxat, insensibilem perspirationem promovet, sales acres quibus humores inquinantur irritare valet, eorum acredinem demulcere & humorum indolem benignam, mollem & quasi oleosam restituere.... exteriùs applicatum tumores duros discutit, bubones maturat ac digerit. *GEORGI tract. de Mat. Med.*

dre de la nature de cet hepar, là ou il n'y a aucun péril à en faire l'épreuve, & où tout se reunit, au contraire, pour faire présumer que la supériorité du succès ne dépend que la sagesse & de l'intelligence qu'on apportera aux procédés de la tentative, il ne peut être permis de balancer sur l'option. Mais que dis-je, de faire présumer la supériorité du succès? M. DE HAEN n'a-t-il pas démontré cette supériorité, par les biens qu'il a retirés du feu électrique dans les accidens produits par des causes minérales contre lesquelles les remèdes ordinaires avoient échoué?

J'ajouterai moi-même aux preuves que j'ai déjà données dans mon second mémoire de la vertu fondante & tonique de l'électricité appliquée aux cas où M. DE HAEN l'a si heureusement employée, les heureux effets que j'en ai obtenus postérieurement, dans la cure des dartres croûteuses suppurantes, dans la cure

xlviij DISCOURS

de l'ozène , dans celle des ulcères de l'oreille ; dans celle des pertes blanches hémorrhoidales , des anciens écoulemens gonorrhôïques , des gonflemens douloureux des vaisseaux hémorrhoidaux ; dans la guérison de l'affoiblissement , même de l'extinction de la virilité ; enfin dans la cure des écrouelles , si souvent l'écueil de l'art.

M. LALOUETTE regarde l'or comme ayant *tous les avantages des plus grands apéritifs que possède la médecine , sans en avoir les mauvais effets*. Dans cette confiance , il oppose aux maladies scrophuleuses ses différens composés aurifiques , surtout ces *hepatis sulphuris solaires* dont il exalte les propriétés capables de diviser les humeurs tenaces , gluantes & visqueuses ; de leur restituer la fluidité qu'elles ont perdue. Ne pouvois-je attendre de l'hepar sulphuris électrique naturel , les mêmes biens que produisent journallement

DISCOURS, &c. xlix

nellement les hepars aurifiques factices de M. Lalouette, & devois-je considérer *comme apéritif inférieur* à l'or, comme moins pur & moins exempt de mauvais effets que ce métal, un foie de soufre dissous, entraîné, enveloppé par un feu toujours en action, dont les effets ultérieurs font de le garantir de tout alliage hétérogène, & de former avec lui un menstree universel ? Mais ce n'est qu'au témoignage des faits à résoudre de pareils problèmes.



*Extrait des Registres de la Société Royale
de Médecine.*

LA Société Royale de Médecine ayant entendu dans la séance tenue au Louvre le 10 février de la présente année, la Lecture du Rapport fait par MM. MAUDUYT & VARNIER sur un ouvrage de M. MASARS DE CAZELES, Docteur en Médecine à Toulouse, intitulé *troisième Mémoire sur l'Electricité Médicale, pour servir de suite aux Mémoires publiés sur le même objet en 1780 & 1782*, a jugé cet Ouvrage digne de son Approbation & d'être imprimé sous son Privilège. En foi de quoi j'ai signé le présent, à Paris, le 19 avril 1784.

VICQ DAZYR, Secrétaire perpétuel.





SECONDE SUITE
D'OBSERVATIONS

SUR
LES EFFETS DE L'ÉLECTRICITÉ
APPLIQUÉE AUX MALADIES.

*Malades traités sous les yeux des
Commissaires nommés par l'Académie des Sciences de Toulouse.*

PREMIÈRE OBSERVATION.

JEANNE SABATIER, âgée de 64 ans,
rue de la Risper, étoit depuis plusieurs mois
en paralysie imparfaite de tout le côté
droit.

Renversement de la bouche à gauche;

A



difficulté d'avalier les liquides, qu'elle répandoit en partie lorsqu'elle buvoit; impossibilité de parler sans bredouiller; de prononcer certains mots; d'étendre par aucun acte de la volonté les doigts de la main droite, qu'elle avoit à demi pliés; de les plier davantage; d'élever cette main au-delà du creux de l'estomac; de l'y faire parvenir autrement qu'avec beaucoup de peine, de lenteur, & en la traînant; de lui faire exécuter aucun mouvement de supination, ou qui y tendît; enfin, impuissance de se servir du pied du même côté sans le traîner, sans le jeter en dehors, & de marcher qu'autant qu'elle étoit fortement soutenue sous les bras, sont le tableau de l'état dans lequel on me la présenta.

Trois mois d'usage de l'électricité, à une séance d'un quart d'heure par jour, suffirent pour lui procurer la liberté de prononcer tous les mots; de parler sans bredouiller & avec une entière facilité; de boire sans répandre la plus petite goutte de boisson; d'aller très-facilement dans

les rues & très-loin fans aucune espèce d'appui ; de monter , de descendre les escaliers tantôt d'un pied, tantôt de l'autre, avec autant de vitesse qu'elle le faisoit en pleine santé ; de mettre ses bas , ses souliers , ses boucles , ses jarretières ; de faire son lit , de balayer sa chambre ; de plier , d'étendre ses doigts à volonté ; de mettre sa main en parfaite supination , & de s'en servir pour tout ce dont elle étoit capable avant la paralysie , si on en excepte qu'elle avoit moins de liberté & de souplesse dans ses mouvemens.

A cette époque elle cessa de se faire électriser , quelques efforts que je fisse pour l'engager à continuer encore , & à donner par là plus de consistance à sa guérison.

Examinée six mois & dix-neuf jours après , par MM. les Commissaires & par moi , non-seulement elle nous convainquit qu'elle n'avoit rien perdu de tous les avantages dont elle étoit redevable à l'électricité , mais elle nous assura qu'elle ne s'étoit retirée que parce qu'elle se re-

gardoit comme entièrement rétablie ; quoiqu'elle ne pût encore se coiffer qu'avec peine de la main droite, & qu'il y eût des jours où elle se trouvoit moins agile que par le passé.

SECONDE OBSERVATION.

M. l'abbé Cauſſe, dont l'état eſt conſigné dans un verbal remis à l'Académie & ſigné par MM. ſes Commiſſaires, eſt encore aſſez loin d'une cure parfaite ; mais les ſoulagemens qu'il a retirés de l'électricité continuée pendant neuf mois, à différentes reprises, ſont ſi conſidérables, qu'il peut élever ſes mains au deſſus de la tête ; qu'il n'a plus beſoin de porteurs pour ſe rendre chez moi, ni d'aide pour monter & deſcendre les eſcaliers ; qu'il peut aller de chez lui (rue Pharaon) à pied à l'archevêché ſur un pavé très-rude ; ſe promener à la grande allée, ſe tenant à peine au bras d'un domeſtique qu'il prend bien plus par précaution que par beſoin ; qu'il peut prononcer tous les mots, ſuivre & ſoutenir une converſation ;

dire son office, ce qu'il n'avoit pas fait encore ; plier à volonté dans le lit la cuisse & la jambe droites, qui, jusqu'à ce moment, y avoient été d'une roideur insurmontable ; ôter avec la main gauche son chapeau de dessus sa tête, l'y replacer ; mettre sa culotte, ses bas, ses souliers, &c. ; qu'il n'est privé que rarement des avantages de la mémoire, & qu'il n'a besoin que d'acquérir un peu plus de flexibilité dans les doigts de la main droite pour être en état de dire la messe, que sa paralysie l'empêche de célébrer depuis quatre ans.

TROISIÈME OBSERVATION.

Mlle. Barada, âgée de onze ans & demi, collègue de Sainte Catherine, me fut adressée par M. Brun, un des Commissaires que l'Académie m'a fait l'honneur de me nommer.

Il y avoit quelque temps qu'on s'étoit aperçu qu'elle se penchoit involontairement sur le côté gauche ; qu'elle avoit l'épaule de ce côté un peu plus basse que

l'autre ; qu'elle traînoit la jambe du même côté ; qu'elle boitoit un peu ; qu'elle accrochoit par fois , en marchant , la pointe du pied au pavé , avec menace de trébücher ; & qu'au lieu de cette agilité avec laquelle elle couroit antérieurement dans les rues , elle ne pouvoit y aller qu'autant qu'on lui donnoit la main , ou qu'on lui fournissoit quelque autre appui.

Le bras & la main gauches étoient flottans à côté du corps , presque sans action ; & la jeune malade ne pouvoit en faire usage pour aucun exercice où il falloit employer une certaine force , ou se servir des doigts.

Je l'ai électrisée un mois. C'est tout ce qu'il lui a fallu pour sa guérison.

QUATRIÈME OBSERVATION.

M. Bure , âgé de 66 ans , d'une constitution vigoureuse , place S. Sernin , étoit paralyfé depuis huit mois de toute la partie latérale gauche du visage , lorsqu'il eut recours à l'électricité.

Il avoit l'œil du même côté excessive-

ment ouvert, rouge, larmoyant ; les paupières supérieure & inférieure immobiles ; celle-ci (l'inférieure) renversée en dehors & entièrement abaissée ; les muscles du nez sans mouvement ; les lèvres, supérieure & inférieure, de ce côté, gonflées, lâches & très-pendantes, & la bouche si fort tirée à droite, qu'il ne pouvoit parler, qu'autant qu'il ramenoit à leur place avec la main, la joue & les lèvres du côté gauche qui se laissoient entraîner plus fortement vers la direction opposée, au plus petit mot qu'il vouloit articuler.

Ces accidens étoient non-seulement accompagnés d'une émission involontaire de salive par la commissure gauche des lèvres ; de la perte de partie des liquides par cette même commissure lorsque le malade buvoit ; de l'accumulation dans tout ce côté de la bouche des alimens qu'il avoit broyés, dont il ne pouvoit diriger la marche vers le pharynx qu'en les y poussant avec le doigt, mais encore de l'impossibilité de fermer l'œil gauche, qui sembloit faire effort pour sortir de l'orbite,

soit pendant la veille , soit pendant le sommeil ; de l'immobilité & de l'abaissement du sourcil du même côté.

Je ne dis rien de l'air repoussant que l'ensemble de ces difformités donnoit au malade : chacun peut se le représenter.

Quoique les remèdes ordinaires , continués pendant long-temps , n'eussent produit aucun soulagement , j'ai été assez heureux pour renvoyer le sieur Bure entièrement guéri après six mois d'électrification.

Je dois cependant avertir , que l'exactitude & l'impartialité de l'histoire ne me permettent point de laisser ignorer , qu'un de MM. les Commissaires, après avoir certifié la vérité des faits ci-dessus , a ajouté à ce témoignage, *qu'il ne croyoit pas qu'on dût en tirer des inductions aussi favorables qu'il le souhaitoit sur les effets de l'Électricité.*



CINQUIÈME OBSERVATION.

Le sieur Sales , fabricant de couvertures , rue des Blancheries , âgé de 63 ans , se plaignoit , depuis la petite-vérole qu'il avoit eue en bas âge , d'un tache blanche , assez épaisse , qui s'étendoit sur presque toute la cornée transparente de l'œil droit ; de petits vaisseaux rouges , variqueux , dans toute l'étendue de l'albuginée , & d'un larmoyement , tantôt plus , tantôt moins abondant de cet œil. Quant à l'œil gauche , on n'y appercevoit d'autre vice qu'un petit défaut de mobilité de la pupille.

Il ne pouvoit se servir du premier que pour distinguer la lumière des ténèbres , & il ne voyoit de l'œil gauche qu'à travers des brouillards qui étoient augmentés par le plus petit contact de l'air extérieur ; le grand jour l'éblouissoit , & ce n'étoit que de très-près & à l'ombre qu'il reconnoissoit distinctement les objets qui lui étoient présentés.

Ces deux dernières circonstances me

rendirent un peu timide sur l'emploi des secours électriques qu'il venoit implorer.

Cependant, sur ce qu'il m'assura que la maladie de l'œil gauche datoit d'un froid qu'il avoit essuyé pour être sorti de voiture ayant fort chaud, & pour s'être exposé long-temps dans cet état aux impressions d'un air vif; & sur ce qu'on observe dans la pratique de la médecine, que les plus petites circonstances exigent quelquefois des remèdes en apparence contre-indiqués, je crus qu'en apportant à l'administration de l'électricité les modifications que doivent inspirer la sagesse du doute, il pourroit en faire l'essai avec probabilité de succès.

Au bout de deux mois de cette épreuve, le larmoyement de l'œil droit fut tari; les varices en furent presque entièrement effacées; la vision de l'œil gauche fut *moins voilée*: le sieur Sales put, en se promenant sur le quai de Brienne, voir très-distinctement de cet œil le clocher de S. Nicolas, qu'il ne pouvoit voir antérieurement; & content de ce qu'il avoit

acquis, il me demanda la permission de se retirer.

Je ne cherchai point à le retenir. Je le jugeai parvenu au *non plus ultra* du bien que je pouvois lui faire.

SIXIÈME OBSERVATION.

M. D., âgé de 14 ans, n'en avoit que quatre lorsqu'il eut une petite vérole très-bénigne.

Six mois après, les paupières des deux yeux se gonflèrent sans cause apparente, & fournirent une espèce d'écoulement purulent des plus abondants. Dans peu, ce gonflement fut porté au point que le globe des yeux fut totalement couvert par les paupières, & que l'enfant cessa de voir.

Deux ans se passèrent dans ce cruel état, au bout desquels on enleva une croûte épaisse de plusieurs lignes, qui, depuis sa naissance, s'étoit établie sur la partie supérieure du coronal & des pariétaux. Elle étoit de la largeur de la main.

On appliqua un séton à la nuque, &

un cautère au bras gauche. A la suite de ces opérations les paupières se dégonflèrent ; elles s'ouvrirent insensiblement , & quoique l'organisation des deux yeux parût avoir souffert de la cécité qu'ils avoient subie dans la prison où ils avoient été renfermés pendant deux années ; que l'œil droit fût rouge , larmoyant , un peu plus gros que l'autre ; que le malade en fût venu au point , que lorsqu'il vouloit regarder de l'œil gauche , les objets exposés au centre de cet œil , l'autre œil se divariquoit à droite , & *vice versa* , l'erreur d'optique que ces vices occasionnèrent d'abord fut si bien corrigée par l'habitude , que dans la suite le malade jouit de tous les avantages de la pleine & de l'exacte vision , quoiqu'il ne pût regarder des deux yeux à-la-fois le même point de l'objet vu. Mais ce qu'il y avoit pour lui d'affligeant dans ce recouvrement de l'exercice de la vue , c'est qu'à mesure qu'il gaignoit du côté de ce sens , il perdoit du côté de l'ouïe. Il devint sourd des deux oreilles , & sur-tout de la gauche.

Bientôt après, les glandes du cou se tuméfièrent. On soupçonna pour lors quelque vice écrouelleux; & après avoir usé sans fruit, pendant trois mois, des eaux de Bagnères de Bigorre en bains, en douches & en boisson, on fit un long usage de l'extrait de ciguë. Il en résulta quelque bien, mais ce bien n'avoit pas empêché, qu'au temps où je fus consulté, le malade n'eût encore les yeux dans l'état où je l'ai décrit plus haut; toutes les glandes du cou engorgées, particulièrement les maxillaires du côté gauche; l'oreille droite assez dure, pour qu'il ne pût entendre qu'autant qu'on élevoit la voix, & qu'il ne fût presque totalement sourd de l'oreille gauche lorsqu'il bouchoit la droite.

Son indocilité & la crainte qu'il avoit des étincelles l'ont empêché de se faire électriser au-delà de trois mois, pendant lesquels il a même souvent manqué d'exactitude, & n'a été électrisé qu'une fois tous les jours, très-imparfaitement, & tout au plus un quart-d'heure chaque fois.

Cependant les changemens qui s'étoient opérés au moment où, contre mon avis, il abandonna ce remède, étoient si sensibles, que, quoique l'électricité eût été le seul moyen dont il eût fait usage, plusieurs glandes s'étoient entièrement fondues; que celles qui restoient avoient diminué des deux tiers, & que la surdité étoit réduite à si peu de chose, que le malade entendoit tout ce qu'on lui disoit d'un ton de voix ordinaire pour peu qu'il y fît attention, & même les propos qui ne lui étoient pas adressés; entre autres, ceux que l'on tenoit à table, auxquels il n'avoit pu prendre intérêt jusqu'alors.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Guiraud Lapiere, laboureur au village de Castelmoron, à une lieue & demie de Toulouse, âgé de 28 ans, avoit eu, dès l'enfance, nombre de glandes au cou. Quelques-unes s'étoient terminées par la résolution à l'âge de puberté, mais il en étoit resté beaucoup de réfractaites à la puissance de cet âge. Elles étoient

inégales, indolentes, de la couleur de la peau, & assez volumineuses pour être apparentes à l'œil.

Les unes étoient contiguës à la partie postérieure chevelue de la tête; les autres avoient leur siège sur les portions latérales droite & gauche du cou, & les autres sous le menton. Il y en avoit surtout une d'une grosseur considérable sous l'angle gauche de la mâchoire inférieure, qui ne paroissoit que depuis deux mois; & une autre, à peu près d'un volume égal, à côté de l'angle droit de la même mâchoire. Celle-ci datoit de loin, & s'étoit abscedée depuis trois ans, sans qu'il eût été possible de l'amener à cicatrice.

Indépendamment de ces tumeurs, le malade en portoit une, de la même nature, mais infiniment plus volumineuse, qui entouroit circulairement toute l'articulation de l'avant-bras droit avec le carpe. Elle s'étoit abscedée superficiellement à ses parties latérales droite & gauche, & paroissoit entrer pour beaucoup dans la cause qui empêchoit le malade de

plier la main , de l'élever , de la porter à droite & à gauche , l'avant-bras étant immobile , de la mettre en parfaite supination , & de s'en servir à pousser un corps , quelque léger qu'il fût , avec la paume de la main : il ne pouvoit non plus la tenir élevée avec l'avant-bras , qu'ils ne fussent agités l'un & l'autre de petits tremblemens , avec un sentiment si pressant de lassitude & de foiblesse dans tout le bras , & singulièrement dans les doigts , qu'il étoit obligé de les laisser tomber presque tout de suite.

Le bras étoit un peu atrophié , & les mouvemens en étoient beaucoup moins forts , moins agiles & moins durables que ceux de l'autre bras. Il en étoit de même des doigts de cette main , & il n'étoit point au pouvoir du malade de les obliger à se toucher par leurs bouts en les *rapprochant du pouce*.

A tous ces vices s'étoit joint depuis un an , une enflure très-rouge , très-dure du nez ; & depuis cette époque les aîles en étoient très-tumefiées , très-ouvertes.

L'intérieur étoit rempli de croûtes qui tomboient quelquefois avec effusion de pus, & quelquefois de matières sanguinolentes mêlées de pus. Ces croûtes se reproduisoient sans fin. L'œil gauche participoit de tous ces désordres. Il étoit devenu rouge, chaffieux, beaucoup plus petit que l'autre, & laissoit assez souvent échapper des larmes puriformes.

Enfin le malade se plaignoit depuis plusieurs mois, de douleurs obscures, très-fatigantes, aux lombes, aux genoux, & d'un si grand état de foiblesse de toutes ces parties, particulièrement de tout le côté gauche, qu'il ne pouvoit marcher ni se tenir debout que pendant quelques instans ; il étoit obligé de rester couché presque toute la journée, & je le jugeai frappé d'un commencement de cette paralysie que M. de Haen appelle *paralysis scrophulosa*.

Je fus confirmé dans cette opinion par le détail que Guiraud me fit de la maladie qu'un de ses frères, un peu plus jeune que lui, traîne depuis l'enfance. Il est

couvert de glandes ulcérées que rien n'a pu guérir, qui l'ont jeté peu à peu dans le marasme & dans une débilité si excessive, que, quoique l'appétit & le sommeil soient assez bons, il n'a pu quitter le lit depuis près de cinq années.

Deux mois d'électricité à deux séances par jour, d'un quart-d'heure chacune, produisoient sur Guiraud des révolutions si avantageuses, que dès les premières séances, il put marcher & se tenir debout des heures entières sans se faire violence; qu'il put dans peu se dispenser de se coucher pendant le jour; qu'un mois après il alloit de Toulouse à Castelmoron, & de Castelmoron à Toulouse dans le même jour, très-librement à pied; qu'au bout de deux mois il élevoit la main droite perpendiculairement, beaucoup plus haut que la tête, sans qu'elle tremblât; qu'il l'y maintenoit aussi long-tems qu'il le vouloit; qu'il en faisoit toucher à volonté les doigts par leurs extrémités; qu'il l'employoit à se peigner; à attacher le cordon de sa catogan; à traîner, à sou-

lever des fardeaux , à les mettre sur ses épaules , &c. ; que l'ulcère qui s'étoit ouvert sur la tumeur qu'il avoit sous l'angle droit de la mâchoire inférieure , s'étoit cicatrisé ; que cette tumeur avoit presque entièrement disparu , ainsi que celle qui s'étoit établie sous l'angle gauche de la même mâchoire ; que leur volume , qui égaloit à peu près celui d'un œuf de poule , étoit réduit au volume d'un bien petit noyau d'olive ; que les autres tumeurs du menton & du cou , beaucoup plus invétérées , puisqu'il les portoit dès l'enfance , avoient si fort diminué , qu'on avoit de la peine à les trouver même par le tact ; qu'elles n'étoient ni plus élevées , ni plus étendues que de très-petites lentilles ; que son œil n'étoit plus rouge , ni larmoyant , ni chassieux , ni douloureux ; qu'il étoit aussi ouvert que l'autre ; que le nez avoit repris sa couleur , sa consistance & son volume naturels ; que l'ulcère étoit entièrement guéri ; que la tumeur qui entourait le poignet n'étoit plus en suppuration , &

s'étoit si fort aplatie , qu'il n'en restoit de trace pour la vue , que sur la partie latérale externe de l'avant-bras avec le carpe.

A cette époque il se retira furtivement.

Neuf mois après , mon domestique eut occasion de le voir & de s'assurer par lui-même , qu'il se livroit aux exercices & aux travaux les plus pénibles de la campagne , avec autant d'aisance que l'auroit fait le laboureur le plus vigoureux.

HUITIÈME OBSERVATION.

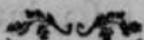
Le R. P. François de Reims , Capucin , agent de la province de Toulouſe , s'étoit laissé tomber dans une cave où il se donna un coup si furieux sur la hanche gauche , qu'il ne put se relever. La jambe & le genou de ce côté s'enflèrent prodigieusement , & ne cessèrent de le faire souffrir qu'après trois mois de remèdes & de-repos dans le lit.

Il y avoit vingt-trois mois qu'il ne marchoit qu'à pas très-lents , très-pénibles , qu'en clochant beaucoup ; qu'il ne pou-

voit descendre les escaliers que du pied gauche , les monter que du pied droit , & à l'aide d'un gros bâton sur lequel il s'appuyoit des deux mains , lorsqu'il eut recours à l'électricité.

Le genou gauche étoit plus volumineux que l'autre , notamment à l'insertion des muscles fléchisseurs de la jambe.

Trois mois d'opérations électriques , à deux séances par jour , d'un quart-d'heure chacune , ont mis le malade à même de boiter beaucoup moins , lui ont procuré beaucoup plus de force & de liberté dans les mouvemens du genou , la résolution du gonflement de cette jointure ; la faculté de monter & de descendre les escaliers un pied l'un après l'autre ; celle de marcher sur le pavé très-ingrat de nos rues sans s'appuyer des deux mains sur un bâton , & en le tenant seulement de la main droite ; celle enfin de marcher dans sa chambre & même de descendre & de monter les escaliers sans canne.



NEUVIÈME OBSERVATION.

La dame Pointis, âgée de 66 ans, se plaignoit depuis deux années de douleurs dans presque toutes les articulations.

Les premières atteintes de la maladie se firent sentir aux poignets & aux doigts, avec gonflement de ces parties. Les douleurs étoient si vives & rendoient si difficile & si pénible le mouvement des jointures où elles exerçoient leur fureur, que la malade, qui est occupée depuis 22 ans à distribuer les billets du parterre de la Comédie, ne pouvoit presque plus se servir de ses bras ni de ses mains, surtout du bras & de la main du côté droit, pour présenter les billets au guichet, pour compter l'argent qu'elle étoit obligée de rendre ou de recevoir, pour s'habiller, pour nouer les cordons de ses jupes, &c.

Peu à peu ces douleurs, &c., perdirent de leur intensité aux extrémités supérieures, à l'exception du pouce de la main droite qui resta douloureux, inflexible, tuméfié, & se firent plus vive-

ment sentir aux extrémités inférieures.

Celle qui en étoient le plus attaquées lorsque la malade me fut adressée, étoient le genou droit, & la jointure de la jambe avec le pied du même côté, que je trouvai d'ailleurs enflés, un peu rouges, & très-sensibles quand on y touchoit.

L'usage des délayans, des dépurans, des adoucissans, des fondans, des diaphorétiques, des incisifs employés sans relâche & successivement depuis l'invasion de la maladie, n'avoient rien fait perdre de sa véhémence & de son opiniâtreté à ce rhumatisme goutteux; il paroïssoit au contraire s'être si fort aggravé malgré tous ces remèdes, qu'indépendamment de la gêne où se trouvoient encore les extrémités supérieures, la roideur & la foiblesse des jambes étoient poussées au point que la malade ne pouvoit faire un pas sans être soutenue des deux côtés; se baïsser, descendre les escaliers sans souffrir tout ce qu'il est possible d'exprimer, & les monter autrement qu'en s'appuyant sur les mains.

Après trois mois d'électrification, à une séance d'un quart d'heure par jour, sans autre remède que deux purgations dans le principe, & un très-court emploi de la tisane d'esquine postérieurement, les gonflemens des articulations ont été dissipés ainsi que les douleurs, & il y a eu un si parfait rétablissement de la force & de la souplesse des parties antérieurement affligées, que la malade s'habille, se déshabille, fait son lit, balaye sa chambre, vaque à toutes les affaires de son ménage, va dans tous les quartiers de la ville, & monte & descend les escaliers avec autant d'aisance qu'elle le faisoit dans la fanté la plus parfaite.

DIXIÈME OBSERVATION.

Cassagnes, âgé de 41 ans, d'une constitution vigoureuse, ancien cocher de Monseigneur l'Archevêque de Toulouse, aujourd'hui garde-écluse au canal de Brienne, éprouva, un an après sa résidence au bord de ce canal, une fièvre putride, & postérieurement

rièvement des accès de fièvre-quarte qui dégénérent en hydropisie ascite.

Il fut traité de cette dernière maladie par un empirique qui lui fit user pendant dix-neuf jours d'une tisane & d'une poudre dont le malade ignore la composition.

Interrogé sur la couleur, sur le goût & sur les effets de la poudre & de la tisane, il a dit qu'il ne se rappeloit pas autre chose, sinon, que la poudre étoit comme verte & rougeâtre, la tisane couleur de vin muscat; qu'elles avoient l'un & l'autre un goût détestable; que ces remèdes déterminoient de très-grandes évacuations par le haut & pas le bas, & lui caufoient des coliques intestinales très-vives, & des douleurs d'estomac insupportables.

Le malade guéri de l'ascite, avoit le blanc des yeux jaune (1); le regard presque éteint (2); le visage bouffi, ver-

(1) Flavescibat album oculorum. Sauvages; Claf. VII. de rachialgiâ saturninâ.

(2) Minus fulgent oculi. Tronchin, Diag. coli. piçl.

dâtre, livide (1); sa respiration étoit genée (2); il se plaignoit d'une impression de douleur, tantôt plus, tantôt moins vive au ventre, particulièrement à l'épigastre (3); d'un sentiment de constriction dans les viscères de cette cavité, qui les pouffoit, en les applatissant, vers les lombes (4). Il se plaignoit de plus, d'inappétence (5); d'accroissement de douleur à la région de l'estomac après avoir mangé, & de déjections rares de matières desséchées qui ne se faisoient qu'avec effort. (6)

(1) Genæ solæ rubebant, cætera virorem judaicum præ se ferebat. *Eller docimasia vini lithargyro-mangonizati.*

(2) Laboriosè spiritum ducit. *Du Bois de colica figulina.*

(3) Afficiuntur diro isto malo correpti, ut plurimum, intestinorum dolore acutissimo. *Ilsemann de colica saturnina.*

(4) Abdomen, imprimis verò umbilicus adhærens quasi vertebris introtrahitur. *Tronchin Diag. coli. pict.*

(5) Appetitus minuitur. *Tronchin de coli. pict.*

(6) Alvus fit tardior. *Id. ibid. Præcedit &*

Cet état duroit depuis vingt-un mois lorsqu'il fut attaqué, il y a près d'un an, d'une violente colique d'estomac avec vomissement de matières bilieuses dont il n'a pu assigner la cause. L'orage appaisé, il fut pris de tremblemens des extrémités supérieures, qui ne cessoient que lorsqu'elles étoient appuyées. Ses mains s'œdéma-tièrent; il s'éleva sur chaque métacarpe un tubercule de la grosseur d'une petite noix. Bientôt après le mouvement des bras, des poignets, des mains fut totalement perdu, & il éprouva une si excessive débilité de tout le reste du corps, qu'il lui étoit impossible de se tourner dans son lit, & hors de là, de changer, par aucune action qui lui fût propre, ses mains & ses jambes de place, même lorsqu'il les sentoit brûler par l'approche d'un trop grand feu en hiver.

Si on le mettoit debout il n'y pouvoit

cómitatur alvi obstructio pertinacissima. *Ilsemann*
de colic. saturn.

rester, & moins encore marcher sans le secours d'autrui.

Dans le principe de ce second état, la maladie sembloit s'aggraver à mesure qu'elle étoit attaquée par des toniques, par des évacuans, ou autres remèdes de cette classe.

Sous tous ces différens aspects, je me crus d'autant plus fondé à la considérer comme la suite d'une *colique des peintres*, comme l'effet d'un reste de *matières métalliques* dont je présumois qu'étoient composées la poudre & la tisane dont on lui avoit fait user contre l'hydropisie, conséquemment comme un état d'autant plus difficile à surmonter, qu'il n'y a point de guérison à attendre, selon M. du Bois, que ces *matières hérissées de pointes*, ne soient arrachées & chassées du corps, *ni refixa spicula fuerint & foras amandata* (1); qu'il y a tout lieu de croire que la Médecine ne connoît encore aucun remède propre à produire ces effets; que les

(1) *Du Bois de colicis figulinis.*

Substances minérales vénéneuses parvenues dans le sang, se jouent de tout ce que la Chymie & la Pharmacie ont cru trouver de moyens pour les corriger, pour leur faire changer de nature ; qu'elles ne reçoivent que d'impuissantes altérations de la part des humeurs animales qui les attaquent (1) ; que les décompositions imparfaites que ces humeurs leur font subir, les rendent encore plus caustiques, *quarum natura tenuitate exasperatur ne dum mansuescat* (2) ; que dans le cas où sans blesser les organes de la circulation, il seroit possible d'introduire dans le sang les contrepoisons imaginés par MM. Navier & Cramer, ce qui n'est ni vrai, ni vraisemblable, il faudroit encore que ces agens eussent la propriété de désunir les

(1) Utget tempus, periculum in mora.... Ni feratur auxilium, ingravescet morbus, altiores aget radices, quibus obfirmatus omnem salutaris artis armaturam eludet, paralyti tandem & morte finiendus. Du Bois de col. fig.

(2) Idem, ibid.

parties intégrantes de ces substances métalliques, au point que leurs principes séparés ne pussent être dangereux; que les irritations qu'elles produisent dans le repos doivent naturellement s'accroître en proportion des secousses que les remèdes stimulans font éprouver aux nerfs, aux glandes, aux vaisseaux de tout genre qu'elles tourmentent par leurs aspérités, qu'elles fatiguent par leur poids, qu'elles obstruent par leurs masses, &c.; que depuis l'époque où Cassagnes avoit pris la poudre & la tisane antihydropiques, il souffroit, ainsi que je l'ai déjà dit, des resserremens, des contractions, des douleurs de bas-ventre & d'estomac, des constipations, &c.; que ce n'étoit qu'avec effort, peine & travail qu'il rendoit de loin en loin, des selles dures, globuleuses; qu'il n'y avoit rien de connu à quoi l'on pût imputer les violentes coliques qui avoient précédé les tremblemens des extrémités supérieures, & l'état paralytique général qui avoit succédé à ces tremblemens.

Mais ce qui ajoutoit beaucoup à mes présomptions, c'étoit les tubercules que Cassagnes portoit sur les métacarpes.

Mes inductions étoient fondées à cet égard sur ce que M. de Haen n'a point vu de malade attaqué de *coliques de peintres*, sur lequel il n'ait observé de pareils tubercules; qu'il s'en faut de peu qu'il ne les considère (*Ratio medendi*, tom. 5, p. 10, ch. 1, §. 1.) comme symptôme caractéristique de la maladie (*tubera quæ hoc hominum genus gerere in dorso manûs solet*); à raison de quoi, peut-être, il dit (§. 11.) en parlant d'un Teinturier attaqué de cette colique, *utriusque manûs dorso tuberculum crassum inhæret*; plus bas (§. VII.) en parlant d'un voyageur qu'il avoit guéri de la même maladie, *tubercula mobilia, exigua, manûs dorso adhuc aliquatenus infidebant*; plus bas encore, (chap. 2, §. 11.) *id mihi ab annis propemodum triginta constitit, ut licet dentur qui citrà hunc morbum (colicam pictorum) consimilia tubercula gerant, attamen illa cunctis quos colica hæc affligit oboriantur; &*

il finit par demander , *cur OMNIBUS quos saltem ego vidi numerosos hæc ad-sunt ?*

Quoi qu'il en soit du motif de cette question , des *données* que pouvoit fournir la présence de ces tubercules pour arriver à la solution du problème , des réflexions où j'étois conduit par les accidens qui avoient précédé , & des idées que j'ai cru pouvoir hasarder sur la nature des poisons métalliques , & sur leur manière d'agir lorsqu'ils ont pénétré dans le système des vaisseaux , je laisse ces aperçus à la méditation des Médecins instruits , pour en venir à la suite des événemens survenus à Cassagnes.

Il y avoit plusieurs jours , qu'après un traitement continué pendant quatre mois par M. Baquier , sa situation s'étoit un peu améliorée , non à raison des tumeurs sur les métacarpes , qui étoient toujours les mêmes ; ni des constrictions douloureuses du bas-ventre , particulièrement de la région ombilicale & de l'épigastrique , qui ne se ralentissoient presque point ; mais

à raison des selles qui étoient moins rares & moins dures , & de la paralysie qui se montrait d'une manière moins défavorable , quoiqu'elle n'eût que bien peu perdu de son étendue & de son intensité.

Le malade pouvoit rester quelque tems debout , faire seul quelques pas en chancelant , & jouir de quelque commencement de mouvement de demi-rotation des mains & des poignets ; mais il lui étoit impossible de leur faire exécuter aucun mouvement de supination , de les empêcher de rester pendans & comme abandonnés à côté du corps , autrement qu'au moyen d'une écharpe ; de se lever de sa chaise qu'il ne fût fortement aidé par des bras vigoureux qui le prenoient sous les aisselles ; ni monter , ni descendre les escaliers que par les mêmes secours.

Les doigts étoient à demi fermés , & il n'étoit pas au pouvoir du malade de les fermer davantage ni de les étendre. Il ne crachoit qu'à une très-petite distance ; sa voix étoit basse & rauque (*voce rauca* ,

vix intelligibilem haud rarò adverti, dit encore M. de Haen). (1) Le premier degré d'atrophie avoit gagné les bras & les avant-bras. Les parties musculieuses, tendineuses, &c. qui constituent la solidité de l'articulation de l'humerus avec l'omoplate & la stabilité de celle du carpe avec l'avant-bras étoient si lâches, qu'il s'en falloit de plusieurs lignes que les têtes des os ne touchassent au fond des cavités où elles devoient être reçues. (2) Toutes les autres parties charnues de ces extrémités étoient si flasques, qu'à les juger par le tact, on les auroit plutôt prises pour de la bouillie que pour des chairs.

Cette réunion de différens symptômes mettoit le malade dans l'impuissance de s'habiller, de se déshabiller seul, de

(1) *Vox fit debilior, aspera, rauca, in aphoniâ desinens. Tronchin. de col. picâ.*

(2) *Gravissima colicæ pictonum symptomata præcipua sequentia videntur, dolores abdominales..... atrophia..... artuum resolutio. Tronchin. de col. picâ.*

manger , de prendre du tabac , si une main étrangère ne lui mettoit les alimens dans la bouche , & ne lui présentoit le tabac sous le nez , &c. &c.

C'est l'état dans lequel M. Baquier ; membre de l'Académie , me le présenta pour l'électrifier ; il étoit peu propre à exciter mon courage : j'accueillis cependant cette démarche avec la confiance qu'inspire la probabilité de guérir , ou tout au moins de soulager , malgré l'ascite qui avoit précédé , un mal qui se trouvoit , comme l'on dit , *extra limites artis* , & la certitude de le combattre par ce qu'il y avoit de plus efficace , sur-tout si la cause étoit telle qu'elle me l'avoit paru , & qu'il y eût , ainsi que je le pensois , indication à liquéfier , à *alkooliser* , à *annihiler* , s'il est permis de s'exprimer ainsi , *mille veluti cuneos flecti indociles* (1) , ou tel autre principe insoluble , *indocile* , qui rendoient la maladie si tenace , & jusqu'alors supérieure aux remèdes employés.

(1) *Du Bois de col. fig.*

Je n'ose affirmer que j'aie bien vu dans l'obscurité des causes qui la déterminoient ; mais ce qui ne servira peut-être pas peu à en débrouiller le mystère , d'après la vertu que nous connoissons au feu électrique de mettre les métaux en fusion , c'est qu'il n'a été employé sur le malade que ce feu ; qu'à mesure qu'il a été électrisé , les mouvemens des bras lui ont été rendus peu à peu ; que les chairs ont repris dans la même proportion de la vigueur & de la consistance ; que les têtes des os articulés , ont été rapprochées de leurs cavités ; que la bouffissure du visage s'est dissipée ; que le *teint s'est éclairci* ; que l'*appétit s'est ouvert* ; que les selles sont devenues *entièrement libres & naturelles* ; que les *tubercules* des métacarpes ont diminué de volume ; que les *crispations* , les *resserremens douloureux* du bas-ventre & de l'épigastre ont disparu ; que Cassagnes a craché à *la distance ordinaire* , & que dans quatre mois d'électrisation , à une séance d'un quart-d'heure par jour , il a pu venir du canal de Brienne chez

moi à pied, sans soutien, sans dandiner; s'en retourner de même, mettre son chapeau sur sa tête, l'en ôter, prendre du tabac des deux mains à son choix, les employer à porter ses alimens à sa bouche, à s'habiller, à se deshabiller, à se moucher, à traîner, à déplacer, à élever des corps lourds, &c. &c.

Indifférent pour s'acquitter de ces exercices avec grace & légéreté, il se retira pour aller faire un voyage à Bordeaux. Je fus plusieurs mois sans le voir, même après son retour.

Le desir de mener mon ouvrage à sa perfection me tenoit à cœur. Je mis tout en œuvre pour le rappeler; j'y réussis. Quatre autres mois d'électrisation ont beaucoup affermi & étendu ce qu'il avoit acquis, quoiqu'il n'ait pas été fort exact; mais on s'apperçoit encore d'une petite impression de gonflement sur les métacarpes, d'un peu de gêne & de foiblesse dans le jeu des poignets & des muscles releveurs des doigts. A cela près, Casagnes jouit de la santé la plus athlétique;

un peu plus de constance à se faire électriser , & il ne lui restera , vraisemblablement , plus de traces de sa maladie.

ONZIÈME OBSERVATION.

M. Vitrac, âgé de quinze ans, près des changes , me fut présenté par M. Poudereux, Docteur en Médecine, Commissaire de l'Académie.

Il avoit dans les yeux un mouvement perpétuel de droite à gauche & réciproquement ; la jambe , la cuisse , la fesse , les doigts , la main & le bras gauches étoient atrophiés. Il s'en falloit de plusieurs lignes que la tête de l'humerus ne touchât à la cavité glénoïdale de l'omoplate ; celle-ci étoit presque entièrement effacée. Lorsque le bras étoit dans sa situation naturelle , il formoit avec l'avant-bras un angle si aigu , qu'il ne s'en falloit que de quatre pouces que les doigts ne touchassent à la grosse tubérosité de l'humerus ; ils s'en éloignoient un peu plus lorsque la main étoit affujettie sur la poitrine par le

moyen de la veste qui tenoit lieu d'écharpe. Cette main ne pouvoit y être introduite au - dessous du troisième bouton en descendant.

Le carpe & le métacarpe, au lieu de garder leur position à peu près horizontale, faisoient un angle droit avec l'avant-bras : dans cet état, l'articulation du poignet ne paroissoit plus qu'une saillie osseuse.

Les doigts étoient à demi pliés, & il n'étoit pas d'effort de volonté qui pût les étendre complètement, sur-tout les dernières phalanges qui restoient toujours crochues.

Le malade ne remuoit le bras que par secousses & en avant ; lorsqu'il marchoit, le pied, la jambe & la cuisse n'avoient qu'un mouvement commun, ce qui n'empêchoit pas qu'il n'allât assez vite, quoiqu'il boitât un peu du même côté.

Tel étoit son état dès la plus tendre enfance. Ses parens l'avoient fait examiner par tous les gens de l'art, sans qu'il eût retiré le plus petit avantage de leurs

conseils. Bains, douches, eau des sources les plus renommées, linimens de toute espèce, rien n'avoit été négligé.

Toutes ces circonstances, jointes aux vices de confirmation de l'omoplate, me firent présumer que M. Vitrac n'étoit pas curable, du moins à tous égards : M. Poudroux étoit de cet avis, ainsi que M. Brun, Professeur de Chirurgie, autre Commissaire de l'Académie ; il fut cependant déterminé que je tenterois le pouvoir de l'électricité sur une maladie qui avoit résisté aux efforts de la nature, de l'âge, de la Chirurgie & de la Médecine.

Ce remède continué pendant trois mois, à une séance d'un quart d'heure par jour, diminua beaucoup l'état convulsif des yeux, rétablit un peu la nutrition des parties atrophiées, procura moins de gêne & de roideur dans les mouvemens de la cuisse, de la jambe & du pied, & donna assez de force, de flexibilité & d'extension aux muscles des doigts, du poignet, de l'avant-bras &

du bras , pour que le malade pût porter le bras en arrière , étendre l'avant-bras sur les lombes , ouvrir entièrement les doigts , redresser le poignet en partie , mettre la main dans la poche de la veste , & s'en servir pour y fouiller.



III^e. S U I T E

*D'OBSERVATIONS sur les effets
de l'Électricité appliquée aux ma-
ladies.*

55 **Q**UI evidentibus fidem abrogat ;
sensûs expers est ; qui verò de dubiis
promptè pronunciat , *temerarius est* ; qui
autem propter obscuritatem quæ in his
inest , quæ etiam clara sunt habet sus-
pecta , *septicus est* ; porrò qui non modo
suspecta habet , verum etiam quæ clara
sunt , propter obscuritatem dubiorum
studet avertere , *sapiens non est*. « GA-
LENUS , *de mot. muscul.* 986.

Je croirois abuser du tems & de la pa-
tience de mes lecteurs, si j'insistois de nou-
veau sur la prééminence des moyens pris
de l'électricité dans la paralysie. Je ne les
entretiendrai que des secours efficaces que
j'en ai retirés dans le traitement de plu-
sieurs autres maladies pour la guérison

desquelles on n'en avoit pas encore jugé aussi favorablement.

J'observe que je n'ai opposé à ces différens maux que l'électricité par *bain*, par *étincelles*, par *frictions*, par *aigrettes* & par *souffle*, & que je ne parlerai point des malades qui par inconstance, ou par tout autre motif, l'ont abandonnée avant qu'on pût rien statuer sur l'utilité ou l'inutilité du remède, à moins que des circonstances particulières ne l'exigent.

Sciaticque.

PREMIÈRE OBSERVATION.

M. de M. . . . Chevalier de Saint-Louis, âgé d'environ 45 ans, d'une constitution sèche & irritable, me fit l'honneur de me consulter sur des douleurs fixes & constantes, tantôt plus, tantôt moins vives, qu'il éprouvoit depuis quinze années à la hanche, à la cuisse, au genou, à la jambe & au pied du côté droit. *Elles étoient parvenues à un tel*

degré d'intensité, qu'il n'avoit presque plus l'usage de ce côté, de la ceinture en bas. (C'est ainsi qu'il s'exprimoit dans un mémoire que j'ai de lui.)

A ma première visite je le trouvai dans son lit, hors d'état de marcher, de se tenir debout ou assis au-delà de quelques minutes. Il n'avoit d'autre symptôme extérieur de maladie, qu'un léger commencement d'atrophie des parties souffrantes.

Je n'entrerai pas dans la longue énumération des remèdes qu'il avoit mis en usage pour se délivrer de sa cruelle sciastique. Il les avoit tous épuisés, même ceux que l'on pratique, quand, à raison d'erreurs commises dans la jeunesse, on craint d'avoir été mal guéri. L'inefficacité de tous ces moyens ne lui avoit laissé d'espoir que dans l'application d'un large vésicatoire sur la hanche, dans l'usage des eaux de Barèges, & dans celui de l'électricité.

Il ne voulut pas commencer par le vésicatoire. Le tems d'aller à Barèges n'étoit

pas encore arrivé. Il me pria de l'électrifier. Il fallut mettre le malade en état de venir chez moi. J'y réussis.

Les quatre premiers jours il ne put s'y rendre qu'en chaise à porteur. Il ne montoit & ne descendoit mon escalier qu'avec peine ; il ne paroïssoit marcher dans la chambre, qu'en hésitant. Le cinquième jour de l'électrification je le vis arriver à pied. Sa démarche n'étoit pas assurée ; il monta cependant mon escalier avec moins de gêne qu'il ne l'avoit fait la veille, & il me dit qu'au lieu de se faire peigner couché, ainsi qu'il avoit été obligé de le faire jusqu'alors, il avoit pu rester assez long-tems assis pour être coiffé dans cet état.

Le jour suivant non-seulement il fut, peigné assis, & dîna de même (antérieurement il ne pouvoit dîner que debout,) mais il marcha sans souffrir sur le pavé très-pointu de nos rues. Peu à peu sa position changea si fort à son avantage, que dans moins de trois mois de traitement électrique, à deux séances par jour de

demi-heure chacune, il fautoit à pieds joints plusieurs marches de mon escalier, un fossé de trois pieds de largeur; qu'il restoit assis au spectacle environ trois heures de suite; qu'il marchoit dans la rue avec autant d'aisance que dans la plus parfaite santé; qu'il cessa de se plaindre des impressions de douleur qu'il éprouvoit sur les parties malades à tous les changemens de tems; & qu'étant assis, il pouvoit étendre la jambe au niveau de la cuisse & l'y maintenir aussi long-tems qu'il le vouloit, ce qui parut l'étonner d'autant plus, qu'il n'avoit pu le faire depuis sa maladie.

Cette guérison, du moins apparente, n'empêcha pas qu'il ne réalisât le projet qu'il avoit antérieurement conçu d'aller à Barèges, & qu'après y avoir pris pendant un mois ou plus, les eaux en bains, en douches & en boisson, il n'en vînt à l'application du vésicatoire.

Les effets de ces deux derniers remèdes ne doivent point trouver place ici; ils me sont étrangers: je n'ai dû

parler que de ceux de l'électricité que j'avois administrée.

Rhumatisme goutteux.

DEUXIÈME OBSERVATION.

M. Cayrel , rue du Taur , âgé de 42 ans , se plaignoit depuis deux années d'engourdissemens dans différentes parties du corps ; de douleurs qui se faisoient principalement sentir aux lombes , aux genoux , aux articulations des pieds avec les jambes , & à la plante des pieds.

Il ne marchoit qu'en chancelant , au moyen de deux béquilles , ou d'un autre appui , le corps voûté , les yeux constamment fixés sur ses pieds , & ne pouvant faire suivre les extrémités inférieures , à compter des lombes , qu'avec beaucoup de peine & de lenteur. Il falloit qu'on le montât sur son lit , qu'on l'y tournât , qu'on l'habillât , qu'on le déshabillât , &c.

Ce qui le tourmentoit beaucoup encore , c'étoit des difficultés d'uriner , des

constipations , des envies d'aller à la garde-robe que rien ne surmontoit , & dont il ne remplissoit le but , qu'après les plus longues souffrances & les efforts les plus pénibles. Les matières qu'il rendoit par les selles étoient noires, pelotonnées & très-dures.

Les bains, les douches, la boisson des eaux de différentes sources de Bagnères de Bigorre, qu'on avoit employés pendant un mois & demi, bien loin d'apporter du calme à ces maux, avoient paru les aggraver.

Il n'en fut pas de même des incisifs combinés avec les assouplissans, les adoucissans, &c. qu'on conseilla postérieurement, & sur lesquels on insista pendant bien près d'une année; le malade en retira quelque fruit, mais leur insuffisance le força d'avoir recours à moi.

Il a été électrisé pendant quatre mois par bain & par étincelles, à une séance d'un quart d'heure par jour. Avant la fin de ce terme, ses douleurs, ses engourdissemens avoient entièrement disparu; les

les urines avoient repris leur cours ; les selles étoient devenues libres & régulières ; le malade marchoit sans appui & sans souffrir dans les rues , & il fut en état de faire de très-longues courses à pied sans se fatiguer.

Il continua quelque tems à se faire électriser , moins par besoin que pour affermir sa guérison : s'il porte une canne aujourd'hui , c'est plus par habitude que par nécessité.

TROISIÈME OBSERVATION.

La Demoiselle Dupuy , ravaudeuse , près de la porte Montoulieu , âgée de 49 ans , fut attaquée , à la suite d'accès de fièvre double-tièce , de douleurs universelles si violentes à la plante des pieds , aux talons & aux genoux , qu'elle ne marchoit qu'avec beaucoup de peine & de souffrance , & qu'elle chanceloit à chaque pas qu'elle faisoit. Elle se plaignoit en outre de coliques intestinales presque continuelles ; de dégoût &

de fréquentes bouffées de chaleur qui partoient des lombes, & qui finissoient par se répandre sur tout le visage.

Six mois de remèdes ordinaires n'avoient produit aucune amélioration dans les accidens. Ils ont été dissipés dans moins de trois mois d'électrisation, à un quart-d'heure de séance par jour.

QUATRIÈME OBSERVATION.

M. le Baron de la Peyrouse, âgé de 38 ans, étoit tourmenté depuis près d'une année, de douleurs dans différentes parties du corps, particulièrement dans les articulations. Le froid les rendoit plus vives.

Il me fit l'honneur de m'en parler, bien moins pour me consulter, que pour m'entretenir de l'amélioration qu'il éprouvoit depuis quelque tems, sans avoir eu recours à l'art, & de l'éloignement que lui inspiroit pour les remèdes le peu d'utilité qu'il croyoit en retirer.

Il désiroit cependant beaucoup d'être

débarraffé d'engourdissemens & de douleurs lancinantes , tantôt plus , tantôt moins aiguës qu'il éprouvoit encore à la main droite, & qui redoubloient au moindre mouvement , sur-tout à l'articulation du carpe avec l'avant-bras , à celle des phalanges du pouce entre elles , & à celle du carpe avec le pouce dont il ne pouvoit se servir à aucun usage , pas même pour écrire , ce qui l'inquiétoit beaucoup ; ces articulations étoient un peu rouges & tuméfiées.

Je crus que l'électricité pourroit lui être avantageuse. On la lui avoit représentée cômme un remède très-dangereux dans tous les cas cômpliqués de trop de mobilité des nerfs ; dans les tempéramens irritables , tels que le sien qui se trouvoit déjà irrité par les causes d'où provenoient ses douleurs.

Je le rassurai sur ses alarmes ; je lui exposai la manière dont je modifierois l'électricité s'il vouloit en faire l'épreuve , & je lui rendis sensible en même tems la différence qu'il y a entre un état nerveux

idiopathique que l'électricité positive ne manqueroit pas d'aggraver, & ce même état symptôme d'une maladie déterminée par une cause épaisissante dont l'électricité seroit le correctif.

Un homme instruit se rend facilement à la raison. Il augura bien de mes vues.

J'électrifiai d'abord la main & le poignet par friction sur un gant de peau. Successivement j'en tirai de petites étincelles. Je ne pouffai pas plus loin mes essais.

Un mois de ces secours, employés seulement un quart-d'heure par jour, ont suffi pour le faire jouir du libre exercice de sa main, & pour dissiper entièrement ses douleurs.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Madame Dalinville, place Saint-Raymond, d'un tempérament gras & vigoureux, m'avoit souvent parlé d'une *douleur ancienne qu'elle souffoit au bras gauche*, accompagnée d'un peu de gêne dans les mouvemens de ce bras, & plus sensible à l'articulation du bras avec l'é-

paule. Il n'y avoit ni gonflement, ni changement de couleur à la peau.

Je lui conseillai l'électricité ; elle s'y soumit avec confiance, j'oserai même dire avec intrépidité. La première séance ne tourna pas selon ses vœux ; les douleurs s'accrurent. Les jours suivans ne furent pas plus heureux. Il en faut moins quelquefois pour se décourager de la pratique d'un remède qui procure le contraire de ce qu'on en attend.

SIXIÈME OBSERVATION.

Mademoiselle M.... rue des Balances, d'une constitution telle à peu près que celle de Madame Dalinville, ne fut pas mieux traitée par l'électricité. Elle y avoit eu recours à raison de douleurs profondes, assez souvent lancinantes, qu'elle souffroit depuis plusieurs mois dans l'intérieur des genoux & dans les jambes, avec une très-grande peine, quelquefois de marcher, & quelquefois de se tenir debout. La première de ces dames avoit

commencé de se faire électriser le 4, & la dernière le 5 du même mois de mars 1782.

Elles se trouvoient ordinairement tous les jours chez moi à la même heure. Soumises au même remède & en retirant parité d'effets, elles se devoient des mutuelles confidences. Au lieu des monumens de reconnoissance qu'elles desiroient d'élever au traitement, leur projet fut de le quitter sans se plaindre. Elles m'échappèrent le même jour, après avoir pris chacune onze ou douze séances.

Dix mois après, l'occasion fit que j'entendis dire à une de ces dames, qu'elle ignoroit si l'électricité lui avoit fait du bien, mais que ce qu'elle savoit très-positivement, c'est qu'elle ne souffroit plus de ses genoux depuis qu'elle s'étoit fait électriser.

Ce propos que je ne pris pas pour un compliment, parce qu'on ne pouvoit pas croire qu'il vînt jusqu'à moi, m'engagea à demander quelques jours après à l'autre dame, des nouvelles de ses douleurs; elle

me répondit que, quoiqu'elle les eût très-vivement senties lorsque je l'électrifois, il lui en restoit si peu d'impression, qu'il lui prenoit quelquefois envie de croire qu'elle n'en avoit jamais été attaquée.

Est-ce que le feu électrique agiroit dans certains cas à l'instar des *ustions* des anciens, du *moxa* des Chinois, des vésicatoires, des rubéfians, des bains, des douches d'eaux thermales, qui ne procurent du calme qu'après avoir causé un surcroît de douleurs, ou avoir réveillé celles qui étoient assoupies indépendamment des douleurs locales qu'elles excitent par le seul fait de leur action sur les parties souffrantes ? M. Mauduyt paroît le soupçonner (1) : pour moi je ne suis pas éloigné de le croire ; & voici sur quel fondement ultérieur.

(1) Mémoires de la Société Royale de Médecine, année 1779, pag. 199.



Douleurs , gêne du mouvement.

SEPTIÈME OBSERVATION.

M. le Comte de Juliac, âgé de ans, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Champagne, avoit été envoyé à différens bains, & aux boues de pour une douleur au bras droit avec une telle difficulté d'en faire usage, qu'il ne l'employoit qu'avec beaucoup de peine à tenir la bride de son cheval, à tirer son sabre du fourreau sans le secours de l'autre main, quoique le fourreau fût fixé, & qu'il ne pouvoit le porter en arrière, ni l'élever au-dessus de sa tête, &c.

Les souffrances assoupies, il vint se faire électriser.

Les premières séances rappellèrent les douleurs. Il en fut inquiet. Je le rassurai par l'exemple des dames dont je viens de parler. A ce sujet il se rappela des boues dont il avoit usé pendant deux mois : elles avoient produit sur lui le même effet dans le principe. Cette uniformité d'action lui

~~was~~ inspira de la sécurité ; elle ne fut pas trompée. A la treizième séance les douleurs s'évanouirent ; & après un mois d'électrification , M. le Comte eût entièrement recouvré la pleine & entière liberté de son bras , sans qu'il ait été question dans la suite , d'aucune atteinte de douleurs.

Douleurs arthritiques.

HUITIÈME OBSERVATION.

Il y avoit assez long-tems que M. Doisemont, âgé de 45 ans, place Saint-Raymond, bien constitué, se plaignoit par intervalles, de douleurs, tantôt aux articulations des phalanges des gros doigts des pieds, tantôt à la partie laterale externe des articulations des os des tarse, des métatarses & des derniers orteils ; tantôt à l'articulation du pied avec la jambe, & tantôt dans le tendon d'Achille, avec rougeur plus ou moins terne des parties douloureuses, œdématie dans les malléoles & peine à marcher, sur tout sur le pavé très-pointu de nos rues.

Il étoit sujet , en outre , à de violentes *coliques flatueuses intestinales* , pendant lesquelles les douleurs des pieds devenoient moins sensibles , & la tuméfaction des chevilles s'évanouissoit pour revenir bientôt après que les coliques avoient disparu.

L'usage souvent réitéré des carminatifs assouplissans , des doux incisifs , des délayans , des stomachiques , &c. , n'ayant produit aucune diminution , ni dans les attaques de colique , ni dans les paroxismes bien plus fréquens des douleurs , le malade fut électrisé aux pieds par étincelles & par friction. Mais il ne parut pas qu'il fût guère plus avancé après deux mois de persévérance.

Ce qu'il observe cependant depuis un an qu'il a cessé de se faire électriser , c'est que ses douleurs sont infiniment moins vives , moins longues , plus rares , la durée des coliques est plus courte , moins orageuse , & les retours sont plus éloignés qu'ils ne l'étoient avant l'usage de l'électrification.

Je l'ai mis depuis peu à celui des pilules favonneuses, & de l'ipécacuanha en qualité d'altérant, il en retire de l'avantage. Si le mieux vient à se ralentir ou à ne pas faire des progrès, j'ajouterai à ces remèdes le concours de l'électricité.

Douleurs, tremblement sémi-con-
vulsif universel.

NEUVIÈME OBSERVATION.

M. Molière, rue Nazareth, âgé de 66 ans, d'une constitution vive & sèche, après avoir trop souvent & trop longtemps abusé des droits d'époux lors des premières années de son mariage, fut attaqué de trois fièvres putrides à très-peu de distance l'une de l'autre, & à raison desquelles il fut purgé & repurgé nombre de fois.

Guéri de ces maladies, il fut pris de violentes douleurs aux bras que rien ne put calmer, & qui le mirent dans l'impossibilité de s'en servir sans souffrir encore davantage.

Indépendamment de ces douleurs anciennes, il en éprouvoit depuis cinq années de si vives au cou, & dans toute la longueur de la colonne vertébrale, lorsqu'il eut recours à moi, qu'il étoit obligé de se tenir toujours voûté, le menton appuyé sur la poitrine; qu'il ne pouvoit redresser la tête, la porter à droite ou à gauche, & se tourner dans son lit. Il falloit qu'on le levât, qu'on le couchât, qu'on l'habillât, qu'on le déshabillât, &c. Mais ce qui le fatiguoit encore davantage étoit un tremblement universel qui datoit de l'époque des dernières douleurs. Ces tremblemens ne se ralentissoient pas lors même que les membres portoient sur quelque point fixe. Ils le gênoient beaucoup pour parler; ils ne lui permettoient point de porter, ni la cuiller, ni le verre à la bouche, & ils le contrarioient si fort lorsqu'il vouloit marcher, qu'il ne surmontoit la résistance qu'ils opposoient au mouvement des jambes, & n'étoient soumis à la volonté, qu'à force de s'élançer par des pas très-petits & très-précipités

vers l'endroit où il se propoisoit d'aller. L'effor l'entraînoit presque toujours au-delà de son but, quand on ne couroit pas audévant de lui pour l'arrêter, ou qu'il ne trouvoit pas d'obstacle où il pût s'accrocher.

Quatre mois d'électricité par bain, par étincelles & par friction, ont un peu amélioré cet état. Le malade se tourne dans son lit sans le secours d'autrui, il porte la cuiller & le verre à la bouche sans rien répandre, pourvu qu'ils ne soient pas pleins. Il marche moins précipitamment, & il s'arrête quand il le veut. Il élève un peu sa tête, & il la tourne assez à droite & à gauche pour voir ce qui se passe à ses côtés, sans être obligé d'y faire concourir le tronc; il parle avec beaucoup moins de gêne, & ses douleurs ont beaucoup diminué.

Dans le courant du traitement, je lui ai fait user deux fois de fleurs de zinc, pendant quinze jours chaque fois. Encouragé par les succès qu'il a déjà obtenus, il continue à se faire électriser.

Y a-t-il possibilité de le mener avec le

temps à une cure parfaite ? C'est ce qui ne paroît pas hors de vraisemblance , malgré le poids de l'âge , les fortes racines qu'a prises la maladie , & la nature des causes qui y ont donné lieu.

Dartres croûteuses suppurantes.

DIXIÈME OBSERVATION.

M. D , âgé de 41 ans , portoit depuis deux années un ulcère dartreux qui occupoit toute la lèvre supérieure , & presque tout l'intérieur du nez.

Cet ulcère étoit le plus souvent couvert de croûtes qui se fendoient à différentes distances , & d'où suintoit une sérosité caustique.

La lèvre étoit dure , épaisse , inflexible , à raison de quoi le malade ne parloit qu'avec peine , n'ouvroit que difficilement la bouche , ne pouvoit y introduire que de très-petits morceaux oblongs , & ne pouvoit rire sans faire de nouvelles déchirures aux croûtes dont la lèvre étoit

couverte, ou sans agrandir les crevasses qui existoient déjà, ce qui n'arrivoit presque jamais sans effusion de quelques gouttes de sang.

Les aîles du nez étoient gonflées, tendues, très-prurigineuses, incapables d'aucune espèce de mouvement, & le bout du nez dur, rouge, tuméfié.

La maladie avoit résisté à beaucoup de remèdes tant internes qu'externes, & étoit singulièrement aggravée par l'air froid & humide.

J'électrifai par étincelles tous les endroits occupés par la dartre. Dans le court espace de dix-huit séances, d'un petit quart-heure chacune, les croûtes s'en détachèrent, le suintement fut tari; la lèvre, le nez reprirent leur couleur, leur flexibilité & leur volume naturels; le malade put rire & manger avec une entière liberté, & il se trouva si bien qu'il se crut guéri.

De petits boutons prurigineux qui paroïssent se former sur quelques points de l'endroit qu'avoit couvert la dartre, me

firent augurer le contraire. Je l'en prévins; il persista dans son opinion, & il cessa de se faire électriser, malgré tout ce que je lui dis pour l'empêcher de s'arrêter en si beau chemin.

Le tems lui prouva que j'avois mieux vu que lui dans l'avenir. J'appris deux mois après sa retraite, que la dartre reparaîsoit, mais moins vivement que par le passé; je n'ai plus eu depuis de ses nouvelles.

ONZIÈME OBSERVATION.

M. G , âgé de 36 ans, rue de la Maison Professe, se plaignoit depuis huit années, d'une dartre à-peu-près semblable & dont le siège étoit le même. En effet, celle-ci ne différoit de l'autre, qu'en ce que la dartre de M. G occupoit moins d'espace, & que les accidens étoient portés à un moindre degré d'intensité.

Trois mois d'électrisation par soufflé & par aigrettes, à une séance de dix minutes par jour, ont suffi pour la dissiper.

*Enfant languissant & foiblement
constitué.*

DOUZIÈME OBSERVATION.

La dame Comte, place Saint-Sernin, vint me demander conseil sur l'état de son fils, âgé de 23 mois.

Il avoit un teint jaunâtre & l'air sombre ; il étoit maigre, ridé & si fort affoibli du tronc & des extrémités inférieures, qu'indépendamment qu'il ne jouissoit d'aucune espèce de mouvement des cuisses ni des jambes, & que celles-ci étoient enflées, il plioit sous le poids du corps lors même qu'il étoit assis, & se soutenoit si peu dans toute autre position, qu'il étoit obligé de rester presque toujours couché, ou dans son berceau, ou sur le bras de la femme qui le portoit.

Je fus d'avis de l'électriser par bain & par friction. Peu à peu l'enfant devint gai, son teint s'éclaircit, son visage se colora du rouge de la santé, il mangea de bon appétit, il prit des chairs, il acquit

des forces; il se tint droit, soit qu'il fût assis, soit qu'on le portât; ses pieds se défenflèrent, & il jouit de tant de liberté dans les mouvemens des cuisses & des jambes, qu'il les élevoit, qu'il les portoit à droite & à gauche, qu'il les plioit & qu'il les étendoit à volonté; ces changemens furent l'ouvrage d'un mois.

Vingt, trente ou quarante séances encore, & l'enfant auroit marché vraisemblablement.

Débilité générale, état rachitique-écrouelleux.

TREIZIÈME OBSERVATION.

M. C....., âgé de 12 ans, fauxbourg Saint-Etienne, éprouvoit dans toutes les parties de son corps, sur-tout dans les extrémités inférieures, beaucoup plus de foiblesse que son âge ne paroïssoit devoir le comporter. Il avoit toutes les glandes du cou engorgées; la plus grande partie de la portion chevelue de la tête en suppuration & couverte de croûtes

molles ; la rate dure , tuméfiée , s'étendant depuis le fond de l'hypocondre gauche , jusques vers le milieu de la région hypogastrique qu'elle soulevoit : il avoit de plus , une tumeur de la grosseur du poing de la couleur de la peau , de consistance stéatomateuse , sur le devant de la cuisse gauche , près du pli du bas-ventre (on l'avoit prise pour une hernie crurale , à raison de quoi on y avoit appliqué un bandage qui l'avoit rendue douloureuse) ; enfin il avoit les vertèbres lombaires courbées , tuméfiées , formant en-dehors une saillie très-considérable qui s'opposoit , autant & plus que la débilité générale & la tumeur de la cuisse , à ce que le malade pût se redresser lorsqu'il n'étoit pas assis , se tenir debout , & marcher autrement que le corps voûté , qu'en faisant des pas petits , gênés , précipités , & appuyé sur sa canne. Il ne pouvoit monter ni descendre les escaliers , il étoit obligé de se faire porter.

J'ordonnai qu'il fût électrisé par étin-

celles dans toute la longueur de l'épine , particulièrement sur la faille des vertèbres lombaires , sur la tumeur de la cuisse , sur les glandes du cou , & par friction sur toute la tête & sur la portion du bas-ventre occupée par la rate. J'ordonnai encore qu'il usât pour boisson de la tisane de garence , & qu'il prît , tous les matins à jeun , deux onces de vin blanc , dans lequel on auroit mis infuser la racine de garence & un nouet de cloportes.

Dès le premier mois de ces remèdes , les urines coulèrent abondamment , le malade transpira la nuit , ce qu'il ne faisoit pas antérieurement ; les selles furent un peu plus fréquentes ; il acquit des forces ; il marcha avec moins de gêne & de précipitation ; il monta , il descendit les escaliers , soutenu seulement par la main. Bientôt après le mieux s'accrut. Mon iso-loir est élevé de quatorze pouces au-dessus du carrellement ; il n'avoit pu y monter seul encore. Vers la fin du deuxième mois , il posoit un pied dessus , & s'y élançoit sans

être aidé. Le troisième mois n'étoit pas fini que le bas-ventre se trouva souple ; que la rate avoit repris son volume naturel ; que les glandes du cou étoient fondues ; que la suppuration de la tête avoit presque entièrement disparu ; que les croûtes s'en détachèrent ; qu'il en étoit tombé plusieurs sans laisser des points suppurans par dessous , & que le malade, qui venoit tous les jours du fauxbourg Saint-Etienne chez moi sur un âne , au lieu de s'y faire monter, s'y hissoit, pour peu qu'il prît de l'avantage , avec une incroyable légèreté. Il y avoit lieu de présumer qu'il ne se laisseroit pas , du moins encore , d'un remède dont il avoit retiré déjà tant d'utilité ; il l'abandonna sans m'en demander l'agrément.

Est-ce parce que la tumeur stéatomateuse de la cuisse , & la faille des vertèbres lombaires , à la disparition desquelles il tenoit prodigieusement , n'étoient pas encore diminués , malgré les nombreuses étincelles que j'en faisois tirer tous les jours ? C'est ce qu'il importe peu de

savoir. Il n'en est pas ainsi de l'état de vertèbres qui constitue la saillie. M. Pott l'attribue (1) à un vice *scrophuleux* qui se jette sur l'épine du dos. Je le pense de même sans en exclure le vice rachitique. Mais je ne vois pas à quels indices extérieurs tient l'opinion où il est, que lorsque la courbure devient visible, il y a *érosion* & non *gonflement* du corps d'une ou de plusieurs vertèbres.

La supposition de ces deux états n'a rien d'inconciliable, & je tiendrois d'autant plus volontiers pour l'existence du second, qu'il est démontré par le tact, que la saillie que font les vertèbres dorsales de M. C. . . . est due au gonflement de ces mêmes vertèbres; n'importe que l'érosion y concoure.

Quant à la question que M. Pott soumet au jugement des maîtres de l'art, savoir, s'il ne conviendrait pas d'avoir

(1) Remarque sur la paralysie des extrémités inférieures causées par une courbure de l'épine du dos. Londres, 1782.

recours aux fontanelles en qualité de prophylactiques toutes les fois que certains symptômes indiqueroient les premiers commencemens de la maladie ; ce projet, s'il m'est permis de prononcer, me paroît bien vu.

Les soulagemens qu'a reitérés M. C.... de l'augmentation des urines, de la transpiration, &c., s'ils n'en font pas une preuve, en font du moins un indice. Mais faut-il préférer les fontanelles à des secours moins incommodes & plus directement opposés à la cause principale, tels que l'électricité ? c'est ce que je ne crois pas.

Surdités, ulcères des oreilles.

QUATORZIÈME OBSERVATION.

Toinette des Coffres, âgée de 6 ans, du village de Vaquiés, d'un tempérament pituiteux, avoit effuyé dans le mois de mai 1782, la maladie éruptive désignée à Toulouse sous le nom de *suette*. Il lui en étoit resté une surdité presque

absolue , & un écoulement très-abondant de l'intérieur des oreilles , d'une matière ichoreuse puriforme.

Au bout de quatre mois l'écoulement & la surdité diminuèrent sans remèdes ; mais ils allèrent si peu en décroissant , qu'un an après , lorsqu'on me présenta la malade , il falloit élever beaucoup la voix pour se faire entendre , & qu'il n'y avoit pas de jour où les linges que l'on mettoit sur ses oreilles ne fussent imbibés de pus.

Je prescrivis l'électricité. A chaque étincelle que l'on tiroit de l'excitateur introduit dans l'oreille , le pus couloit en abondance ; il étoit vert , très-épais & fétide. Vers la quinzième séance , il sortit en moindre quantité , plus liquide , d'une couleur tirant sur le jaune , presque sans mauvaise odeur , & l'ouïe fut moins dure.

Insensiblement le pus devint blanc , l'ulcère se dessécha , & après deux mois d'électrisation , la malade put entendre si distinctement la voix ordinaire , qu'elle fut en état d'aller à l'école , de profiter
des

des leçons publiques qu'on y donnoit, & qu'on cessa de me l'envoyer.

J'ai su postérieurement que ses oreilles couloient de nouveau. J'ai fait dire aux parens de me la ramener, que les succès qu'elle avoit déjà retirés de l'électricité faisoient présumer qu'en y revenant ce remède la conduiroit à une cure absolue ; ils ne me l'ont point encore présentée.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Anne Dat, âgée de 6 ans, fille d'un soldat du Guet, près des casernes, parloit & entendoit très-bien à l'âge de trois années. A cette époque elle eut la rougeole qui la rendit sourde & muette.

Les douches, les injections d'eau de Balaruc, les vésicatoires, &c. qui furent conseillés par MM. du Bernard, Darrafat, du Bord, Professeurs de la Faculté de Médecine de Toulouse, & Francès, Docteur de la même Faculté, n'ayant été suivis d'aucun succès ; ces MM. jugèrent à propos de m'adresser la malade, &

la chargèrent pour moi d'un billet signé par M. Francès, où ils me faisoient part de sa maladie, & me propofoient de l'électrifier.

Sa surdité étoit pour lors si complète ; qu'elle n'étoit frappée d'aucun bruit quelque éclatant qu'il fût, & qu'elle étoit d'une infensibilité absolue aux battemens de la montre appliquée sur le front, sur les os de la pommette, sur le sommet de la tête, sur la nuque, &c., parties dont on connoît la connexion avec l'organe auditif. (1)

J'adoptai l'opinion de MM. les Consultants ; j'électrifiai par étincelles toutes les parties dont je viens de parler, singulièrement l'intérieur des oreilles.

Un mois & demi après, la malade donna à connoître qu'elle entendoit le bruit du tambour ; & dans peu, qu'elle en distinguoit les différens roulemens, les différentes modifications. Successivement

(1) Perrole, Differtation anatomico-acoustique.

il en fut de même du son des clarinettes. (1)

On s'enfermoit avec elle dans la maison ; on l'empêchoit de regarder par la fenêtre. Si dans ces circonstances le tambour battoit pour *rappeler*, & que son père dormît, ou que pour l'éprouver il fît semblant de dormir, elle couroit à lui, le lutinoit pour l'éveiller, & lui disoit par signes, de se hâter d'aller au rendez-vous. Lorsque les clarinettes au contraire jouoient, & que ce n'étoit point pour quelque objet où la présence de son père fût nécessaire, elle le laissoit dormir ; & s'il ne dormoit pas, elle feignoit, pour l'informer de ce qui se passoit, d'emboucher, en sa présence, un de ces instrumens, & de faire sortir sous ses doigts l'image & la marche des sons dont les clarinettes faisoient retentir la rue.

A ces deux preuves non équivoques

(1) Ces instrumens (les tambours & les clarinettes) composent toute la musique militaire du Guet.

en apparence, d'un commencement de retour de l'ouïe, je n'ajouterai point les inductions que l'on pourroit tirer d'un fait qui me fut raconté postérieurement par son père. Elle étoit entrée dans la guérite de bois de la sentinelle, du tems que celle-ci se promenoit. Un soldat qui passoit à côté, gratta rudement avec son épée à une des parois de la guérite. Anne en sortit brusquement, alla vers l'endroit froissé, & n'y voyant personne, elle chercha des yeux, avec étonnement, d'où pouvoit lui être venue l'impression qu'elle avoit ressentie. L'expérience réitérée à dessein, donna le même résultat. L'ébranlement produit sur la planche pouvoit, étant parvenu jusqu'à Anne par continuité, tromper le spectateur qui le prit pour l'effet du bruit que le soldat avoit fait en grattant, & conséquemment pour celui d'une sensation qui partoît de l'oreille interne de la malade, & laisser par là l'observation indécise; mais ce que M. Boutin, Docteur en Médecine, vit chez moi quelques jours après, est un eu plus satisfaisant.

Anne s'amusoit avec des chiffons. Elle étoit à la distance d'environ deux pieds de la porte de la chambre où j'électrise, & lui tournoit le dos. Cette porte étoit fermée. Mon domestique la frappa fort en-dehors. Anne s'émeut, se tourne du côté de la porte, sourit à mon domestique qui l'ouvre pour entrer, & semble lui dire, en secouant la tête, qu'il a mal réussi à lui faire peur.

J'observe qu'on croyoit s'être apperçu qu'elle étoit plus affectée du choc des flots sonores qui alloient se briser sur la nuque, qu'elle ne l'étoit de ceux qui frappoient ses oreilles, & que cependant elle ne paroissoit pas sentir encore l'effet des battemens de la montre ni sur la nuque, ni sur aucune partie de la tête.

Tels étoient les progrès qu'Anne avoit faits dans trois mois; j'espérois de la mener plus loin lorsqu'on la retira.

J'avois à faire à des parens peu éclairés, qui s'impatientoient de ce qu'elle ne parloit point encore, & que je ne pus déterminer à la soumettre au traitement

commencé , aussi long-tems qu'il le falloit pour qu'elle arrivât au point d'acquérir cette finesse d'ouïe , sans laquelle point d'aptitude à copier avec les organes des sons articulés , ce qui se dit à voix ordinaire , & à apprendre , sur ce modèle , à connoître la valeur des mots qui composent la langue dont elle avoit perdu l'idée.

Mais les pas qu'elle avoit déjà faits vers ces points essentiels , faut-il les considérer comme un indice de l'amélioration de l'organe principal de l'ouïe , ou seulement des autres parties de la tête qui transmettent le son par le *toucher* , ou bien comme la preuve d'un sens tout différent de ceux-ci , mis en jeu ou créé par l'électricité pour suppléer les oreilles ?

Il est incontestable que l'électricité avoit produit quelqu'un de ces effets , peut-être tous les trois. Il n'est personne qui ne sente la possibilité des deux premiers. Quant au troisième , je crois pouvoir le fonder sur l'histoire d'une dame Américaine , de l'âge de 21 à 22 ans ,

fourde & muette depuis celui de quatre, que je soignai à Bédarieux, il y a près de 15 années, d'une maladie à la suite de couches.

Quand elle étoit dans sa maison à la distance où le son parvient à-peu-près avec toute sa force aux oreilles de ceux qui entendent bien, elle comptoit tous les coups de marteau que l'on frappoit à sa porte d'entrée. Lors des grands éclats de tonnerre, elle étoit agitée de tremblemens, elle baissoit la tête, & serroit l'estomac avec ses mains.

Après que je l'eus visitée plusieurs fois, elle apprit si bien à me connoître sans le secours de ses yeux, que s'il m'arrivoit d'aller chez elle avant qu'on eût éclairé l'appartement qui devoit le sien, j'étois à peine entré dans l'anti-chambre, que pour m'annoncer à ses domestiques, elle serroit les bras du lit en se tâtant le pouls.

Ce signe, joint à un mouvement de tête en arrière, lui serroit encore à les avertir

de prendre un flambeau & de venir au-devant de moi.

Elle faisoit coucher son enfant dans sa chambre à quelque distance de son lit, le berceau placé immédiatement sur le plancher. Si l'enfant pleuroit lorsqu'elle étoit endormie, elle se réveillait communément tout de suite; & soit qu'elle vît l'enfant, soit qu'elle ne le vît point, elle sonnoit pour appeler la nourrice aux premiers cris qu'il pouffoit.

Elle en étoit infiniment moins affectée lorsque le berceau étoit placé sur des chaises rembourrées, ou sur son lit, quoique dans ce dernier cas l'enfant fût beaucoup plus près d'elle.

Sa femme de chambre, qui n'étoit ni sourde, ni muette, & qui avoit appris à avoir avec sa maîtresse les conversations les plus longues & les plus compliquées par signes, me servit d'interprète pour lui demander ce qu'elle éprouvoit dans ces différens cas où elle étoit une supériorité d'intelligence & de sensation qui tenoient du merveilleux.

Elle me fit répondre qu'elle éprouvoit au creux de l'épigastre, où elle porta ses doigts, des ébranlemens, des frémissemens plus ou moins profonds & variés, suivant la diversité des causes qui l'affectoient ; frémissemens au moyen desquels elle étoit avertie de beaucoup de choses dont elle n'auroit eu sans cela aucune notion, ou que des notions très-imparfaites.

Le ventricule, le centre phrénique étoient-ils le foyer où alloient se réunir les percussions des corps sonores sur les nerfs, & où se formoit pour notre sourde, un nouveau sens de l'ouïe plus subtil, plus exquis, à plus d'un égard, que n'auroient été ses oreilles dans l'état sain ?

Cette idée n'a rien que de très-vraisemblable, après ce que l'expérience a appris à M. Perrole, (1) que le sourd dit de l'Hôtel-Dieu, entendoit le son de la montre appliquée au creux de l'estomac ; après ce qu'assure Kava Boerhaave, *bombardæ sonitum illico explosæ sentiri ad*

(1) Dissert. anat. acoustique.

VENTRICULUM ; après ce qu'on trouve au sujet d'un sourd , cité par le même KAUU Boerhaave, dans une thèse de *vi soni & musicæ in corpus humanum*, soutenue à Montpellier en 1759 , *cui surdo omnino factò , tota corporis superficies AUDITORIA erat facta , ita ut , eo ipso narrante , à tremore , sonitum minorem , majoremve , perbellè distingueret* ; après ce qu'on lit enfin dans les élémens physiologiques de Haller (1), où ce savant, après avoir posé , *nullo AUDITUM exteriori aurium apparatu egere , & sonos suos animæ repræsentare absque meatûs timpani & ossiculorum auxilio* , ajoute immédiatement après : *Hæc adeo vera sunt , ut perfectè surdi , non solum per baculum sonos acutos & graves distinguant , sed omnino per totam corporis superficiem sonos percipiant , tremoresque sentiant , cumque tremorem ad pedes usque & in EPIGASTRIUM excurrere , ità certo norint , ut timpanum pulsari ex sensu circa VENTRICULUM discant.*

(1) Pag. 295 , tom. 5.

SEIZIÈME OBSERVATION.

La Demoiselle Moulis, âgée de 15 ans, rue des Tierçeres, se plaignoit depuis dix années d'une surdité à l'oreille gauche avec écoulement purulent, & par intervalles sanguinolent, de l'intérieur de cette oreille. La droite étoit moins dure.

On croyoit que cette surdité avoit été déterminée par l'effet d'une humidité froide. Je fis tirer tous les jours nombre d'étincelles de l'oreille gauche, & très-peu de la droite.

Au bout d'un mois, l'écoulement étoit diminué de plus de moitié, ainsi que la surdité. Un mois après, il ne fut plus absolument question d'écoulement, & la surdité cessa, ou au moins fut réduite à si peu de chose, que la malade ne s'en appercevoit plus; qu'elle se prétendit guérie, & que dans cette opinion elle quitta l'électricité, malgré le desir que j'avois qu'elle y insistât encore.

Dix mois après, j'eus occasion de la voir; je lui parlai à voix très-basse; elle

m'entendit sans aucune contention, & elle me répondit avec tant de justesse, qu'il me fut aisé de me convaincre de la vérité & de la solidité de sa guérison.

DIX-SEPTIÈME OBSERVATION.

Bressole, Boutonnier, âgé de 32 ans, rue Pharaon, éprouvoit depuis deux années une surdité accompagnée d'un bruit très-incommode & très-bruyant dans la tête, qui attaquoit tantôt l'oreille droite, & tantôt l'oreille gauche.

Il y avoit sept mois, à-peu-près, que le malade avoit contracté à Bordeaux cette surdité périodique indéterminée, & quinze mois, ou environ, depuis son retour à Toulouse, qu'elle étoit fixe & constante aux deux oreilles.

A compter de cette dernière époque, le bruit de la tête étoit devenu si considérable, que les sons les plus forts, même le bruit des cloches, en étoient, e plus souvent, presque entièrement couverts; qu'il le comparoit au bruit

que font les eaux dans leur chute rapide à la chaussée de la Garonne à Toulouse ; qu'il ne pouvoit entendre que les personnes qui élevoient beaucoup la voix , qui se trouvoient très-près de lui , & qu'autant qu'il donnoit à ce qu'elles lui disoient l'attention la plus scrupuleuse.

La gêne fatigante de ces précautions , jointe à l'extinction de voix d'un garçon boutonmier avec lequel il étoit obligé de vivre , sans pouvoir se lier avec lui de conversation , l'avoient rendu si timide , & lui avoient fait prendre tant d'humeur contre la société , qu'il aimoit mieux s'en exclure que d'y remplir le rôle d'un personnage inutile ou ridicule.

Il avoit fait beaucoup de remèdes sans qu'il en eût retiré le plus léger soulagement.

Il vint me consulter. Tout ce qu'il put me dire de plus raisonnable sur la cause de sa maladie , c'est qu'elle lui étoit survenue après avoir travaillé quelque tems dans une boutique humide.

Réduit à prendre mes indications de

cette circonstance , & de l'inutilité des injections assouplissantes & autres remèdes de même qualité qu'on lui avoit ordonnés , je me décidai pour l'électricité.

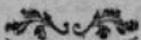
L'effet en fut si prompt , que dès la première séance le bruit de la tête diminua de moitié , & que l'ouïe acquit dans la même proportion. Les changemens en mieux firent successivement des progrès si rapides , que le malade interrogé huit jours après par M. Benet, Professeur de Physique, & Docteur en la Faculté de Médecine de Toulouse, qui lui parloit à voix basse , & à la distance d'environ quatre pieds , il l'entendit parfaitement, & qu'il répondit avec tant de précision aux questions de ce Médecin , & à celles que je lui fis moi-même , en lui parlant encore plus bas , qu'il ne nous fut pas possible d'élever des doutes sur la cessation de sa surdité.

Quant au bruit intérieur de la tête , il s'étoit évanoui ; mais il avoit fait place à un sentiment de piquûre & d'ébranlement au fond des deux oreilles , qui avoit lieu

toutes les fois que le malade marchoit un peu vite , ou qu'il faisoit un faux pas.

Ce sentiment étoit , à peu de chose près , le même que celui qu'il éprouvoit lorsqu'on lui tiroit des étincelles des oreilles. Il disparut au bout de quinze jours ; mais eût-il duré plus long-tems , il nuisoit si peu à la pleine faculté d'entendre , dont Bressole avoit regagné la possession , que je crois pouvoir affirmer , qu'il ne lui a fallu , pour guérir d'une surdité de deux années , que huit séances électriques de dix à douze minutes chaque séance.

Il y a bientôt dix-huit mois de la cure de Bressole. Elle est si complete & si solide , qu'il n'a pas cessé depuis ce tems , de vivre & de converser avec son compagnon de travail , (le garçon boutonier attaqué d'*aphonie* ,) & qu'il l'entend parfaitement , tandis que j'ai toutes les peines du monde à l'entendre , quoique j'aie l'ouïe bonne.



Maladies des yeux.

DIX-HUITIÈME OBSERVATION.

M. Bonnes, Maître de Musique, rue des Tierçeres, âgé de 60 ans, portoit depuis cinq années une cataracte à l'œil droit, & se plaignoit depuis deux mois d'une diminution si considérable de vue de l'œil gauche, qu'il ne pouvoit lire les caractères les plus gros.

Il avoit eu beau chercher des lunettes, au moyen desquelles il pût jouir de cet avantage; ses recherches avoient été infructueuses.

S'il regardoit cependant à la distance de trois ou quatre pieds, il jugeoit assez bien des grands objets. Un peu plus loin, ils lui paroïssent enveloppés d'un nuage de poussière qui les déroboit à sa vue.

Le grand jour l'incommodoit beaucoup, il en étoit ébloui pour peu qu'il le fixât, & il lui rendoit les objets moins visibles.

L'œil gauche, le seul dont il vît, paroïssoit dans l'état naturel au premier aspect ; mais le cristallin examiné avec attention, laissoit appercevoir un commencement d'opacité que je considérai, avec tous les Oculistes que le malade avoit consultés avant de s'adresser à moi, comme une cataracte naissante.

J'électrifai cet œil par souffle, conformément à la méthode angloise employée par M. Mauduyt.

Lorsqu'en soutirant l'air électrique dont l'œil étoit pénétré, l'excitateur mis derrière la tête en opposition avec l'œil rencontroit certains points, un entre autres, que je jugeois concentrique, à-peu-près, à l'axe du cristallin, le malade en étoit averti par de petits élancements, des percussions, de chocs, des oscillations, des picotemens dans tous les points de l'œil, particulièrement dans ceux qui constituent le centre de cet organe. La fin de ces révolutions étoit un sentiment qui sembloit produit par une rosée douce, fraîche, moelleuse & assez

abondante, dans laquelle jouoient avec liberté, pendant plusieurs heures, tous les ressorts employés aux différens mouvemens de cet œil.

Je l'électrifois encore, en donnant à tenir au malade un conducteur, & en me servant en même tems d'un excitateur de bois terminé en pointe, que je situois en face de la pupille, & d'un excitateur de cuivre, terminé également en pointe, que je plaçois derrière la tête sur la ligne directe de l'excitateur de bois, autant que je le pouvois.

Par l'effet simultané de ces deux excitateurs, partie du feu électrique circuloit à travers le cerveau pour *affluer* vers la pointe de métal postérieure qui l'attiroit, tandis que le reste de ce feu s'élançoit sur l'excitateur de bois, avec production comme d'un vent frais très-agréable pour l'œil d'où il *effluoit*.

J'avois non-seulement pour objet de rendre libre le nerf optique, s'il y avoit dans les portions du cerveau adjacentes à ce nerf quelque embarras qui le fit con-

courir aux vices de la vision ; mais essentiellement de diviser, sans irriter l'œil, les humeurs lentes qui engluoient le cristallin & celles qui pouvoient produire dans les vaisseaux dont la rétine est parsemée des distensions, &c. capables de la rendre trop sensible aux atteintes du grand jour.

Ces secours n'ont été continués qu'un mois. Tout en faisoit présumer avantageusement. J'ignore pourquoi le malade s'est retiré. Si dans ce court espace de tems il n'a pu parvenir à voir mieux, & de plus loin les objets foiblement éclairés ; il a, au moins, gagné la faculté de n'être plus incommodé par les vifs éclats de lumière, & de voir les objets qui y sont exposés aussi distinctement que dans le demi-jour.

DIX-NEUVIÈME OBSERVATION.

Madame de la Porte, douairière, rue du Taur, avoit fait depuis plusieurs mois une chute très-considérable sur la tête,

accompagnée d'une perte de connoissance qui dura quelques jours, & mit dans la nécessité de la saigner nombre de fois au bras, aux pieds, à la jugulaire, & d'employer beaucoup d'autres remèdes.

Il étoit resté des suites de la chute, non-seulement de si grandes obscurités d'idées qu'il falloit un tems assez considérable à la malade pour trouver ce qu'elle avoit à demander ou à répondre, qu'elle ne pouvoit s'occuper de rien qui exigeât la plus petite contention d'esprit, mais encore des vertiges, &, ce qui n'étoit pas moins affligeant, l'insupportable erreur de voir double quand elle regardoit horizontalement, soit de près, soit de loin.

Elle éprouvoit en outre beaucoup de gêne & de pesanteur dans les mouvemens des yeux, & ne voyoit simples les objets que lorsqu'elle faisoit effort pour les regarder en haut, ou perpendiculairement en bas.

L'œil gauche étoit un peu plus gros

que l'autre , & paroiffoit le seul affecté. Elle le couvroit presque toujours avec sa main ou son éventail , pour l'empêcher de troubler la vision du droit ; & quelquefois elle étoit obligée de les fermer tous les deux , pour se délasser , ou pour se garantir de la fatigue de voir.

Les remèdes qu'elle avoit faits jusqu'au moment où elle me fit l'honneur de me consulter , ne lui avoient procuré que de foibles soulagemens , & uniquement relatifs à l'exercice des sens internes. Les douches , les bains des eaux de Bagnères de Bigorre , qu'elle venoit de prendre sous la conduite d'un Médecin instruit , ne lui avoient pas été plus salutaires.

Dans le principe elle en avoit favorablement auguré. Il lui étoit arrivé après le sixième bain , de voir simples , à la distance ordinaire de sa vue , les objets placés horizontalement.

Mais ce bien n'avoit-il pas été déterminé par l'inaction de l'œil gauche , tandis qu'à l'insu de la malade l'œil droit étoit le seul occupé à voir ?

Ce qui le faisoit conjecturer, c'est que la vision double eut lieu du moment où la malade fit concourir les deux yeux pour s'assurer d'un fait dont la réalité n'existoit, malheureusement pour elle, que dans une méprise qu'un peu plus d'attention corrigea.

Mais en supposant qu'il n'y ait de méprise que dans mon opinion, la durée de la vision simple horizontale fut si courte, & elle eut si peu de réalité dans les suites, que la malade impatientée d'une incommodité qui tourmentoit continuellement sa vue, & la trompoit à chaque instant sur la grandeur, sur la situation & la distance des objets, vint me proposer de l'électriser, de l'avis de *MM. ses Médecins de Toulouse & de Bagnères.*

Ce parti étoit d'autant plus convenable, qu'il paroissoit, 1°. que les muscles moteurs des yeux manquoient de flexibilité, & quelques-uns d'énergie; 2°. que, quoique les déplacemens des cristallins soient assez souvent produits par les grandes commotions reçues à la tête, ce

n'étoit pas au défaut de parallélisme de ces corps avec la pupille qu'il falloit rapporter la duplicité des objets vus horizontalement : la malade les voyoit simples & très-distinctement en les regardant alternativement, tantôt avec l'œil droit, & tantôt avec l'œil gauche.

Mais indépendamment que celui-ci étoit un peu plus gros que l'autre, ainsi que je l'ai déjà dit ; que la malade en louchoit un peu ; que la duplicité des objets cessoit lorsqu'elle regardoit ses pieds, ou qu'elle étoit obligée de jeter la tête en arrière pour regarder en haut ; que la paupière supérieure de cet œil étoit un peu plus basse qu'elle ne devoit l'être, & même que la totalité du globe étoit un peu tirée en en bas, je conclus de ces dernières observations que les muscles releveurs de l'œil gauche étoient dans un état approchant de l'atonie ; que cet état n'étoit surmonté que par un effort puissant de la volonté lorsque la malade regardoit verticalement ; que la débilité de ces muscles, bien loin d'être un obstacle à

la vision simple perpendiculaire, devoit au contraire la favoriser, & que ces mêmes muscles agissoient trop peu dans la direction de la vision horizontale, lorsque leurs antagonistes qui étoient moins foibles agissoient trop.

C'est tout ce qu'il falloit, ce semble, dans ce dernier cas pour empêcher les axes des yeux de concourir sur le même point de l'objet, ou, ce qui revient au même, pour les empêcher d'avoir pour centre le pole optique de chaque œil, & pour constituer la duplicité des objets.

A ces causes j'avois à ajouter, 1°. l'inertie des fibres ciliaires qui environnent les cristallins, qui les meuvent, les aplattissent ou les rendent plus ou moins convexes, selon que le besoin l'exige, & qui dans mon hypothèse n'agissoient presque plus sur le cristallin de l'œil gauche; 2°. la disproportion du volume de cet œil avec le volume de l'autre; 3°. les embarras lymphatiques déterminés par la commotion dans les environs du nerf optique gauche, dans la portion médul-
laire

laire du cerveau d'où ce nerf tire son origine, & dans celles où réside le siège du sentiment (*sensorium commune*) ; 4°. les dérangemens survenus à la rétine par la même cause, tels que l'offuscation de quelques points de cette membrane, moins de délicatesse & de sensibilité dans quelques-uns des filets nerveux dont elle est composée, tandis que les mêmes points & filets des nerfs de la rétine de l'œil droit éprouvoient toute l'énergie, toute la percussion, toutes les nuances du toucher qu'y frappoit l'image de l'objet vu horizontalement, & qu'elle y faisoit naître une sensation qui n'étant rien moins qu'homogène avec celle de l'autre œil, ne pouvoit faire croire que l'objet vu fût unique.

Sous tous ces rapports, j'électrifai par étincelles la paupière supérieure de l'œil gauche, les parties qui entourent l'œil, & de la manière décrite par M. Mauduyt, le propre corps de l'œil, (je veux dire par souffle, & en même tems par aigrettes le derrière de la tête.)

L'œil droit étoit électrisé de même, mais beaucoup moins de tems que le gauche.

Il n'y avoit que deux mois que la malade étoit soumise à ce traitement. Elle en avoit retiré :

1°. La promptitude de saisir les choses les plus difficiles, de penser, de réfléchir, d'imaginer, &c.

2°. Moins de gêne & plus de légéreté dans le mouvement des yeux, ce qu'elle exprime en disant qu'ils sont moins *lourds*.

3°. La liberté de ne plus les fermer pour s'épargner le travail de voir, & celle de ne pas tenir la main, ou tout autre corps opaque, sur l'œil gauche pour l'empêcher de troubler la vision du droit.

4°. La facilité de découper à table & de servir, sans crainte de méprise, tels mets & telle portion de mets qu'on lui demande, ce qu'elle ne pouvoit faire avant.

5°. La faculté de voir simples, en regardant avec les deux yeux, les objets

placés horizontalement, lorsqu'ils se rencontrent à la portée de la vue distincte qui lui étoit propre avant sa chûte.

6°. Enfin, l'agrément de n'être plus contrariée par les vices de la vision double que lorsqu'elle regarde le pavé qui précède ses pieds à la distance de douze ou quinze pouces, ou que les objets sont trop près de ses yeux.

Elle ne pouvoit ouvrir un livre que les lignes ne lui parussent obliques, renversées, hors de leur place, ainsi que les lettres. Elle lit aujourd'hui couramment, sans être arrêtée par aucune erreur d'optique, la première & la deuxième ligne; & ce n'est qu'après ce travail léger, mais trop considérable pour des yeux encore mal affermis, que renaît partie de la confusion qui l'avoit empêchée de lire jusqu'alors.

Une maladie étrangère à celle-ci la retient chez elle, & l'a forcée à discontinuer l'électrisation. Ce remède lui a trop bien réussi, & elle en a déjà tiré trop d'avantage pour ne pas espérer de



l'amener à une guérison complète si elle le reprend, & qu'elle le continue avec la persévérance nécessaire.

*Froid à la tête & céphalalgie
périodiques.*

VINGTIÈME OBSERVATION.

A la suite d'une fluxion déterminée, il y a quinze ans, sur toute la partie latérale gauche de la tête, par une transpiration arrêtée le corps étant en moiteur, Mademoiselle de S.... efluya une fièvre maligne.

Cette maladie fut mal jugée, & se termina par un sentiment de froid & de douleur périodique, sans fièvre, tantôt plus, tantôt moins fréquent, sur la partie de la tête antérieurement occupée par la fluxion, & sur-tout, sur le sommet où cette sensation est circonscrite dans l'espace d'un petit écu.

A dater de cette époque, le tems des chaleurs étoit pour la malade celui de la

santé, mais à peine il avoit fait place au retour des frimats, que le froid & la douleur se faisoient ressentir.

Ils s'annonçoient en manière d'accès de fièvre irréguliers, laissant quelquefois un jour libre, quelquefois deux, quelquefois trois, &c.

C'étoit communément après le dîner qu'ils se renouvelloient. Ils étoient si longs, si vifs & si intolérables, qu'ils obligeoient presque toujours la malade à se mettre dans son lit, & à y rester jusqu'à ce qu'ils se fussent dissipés, ce qui n'arrivoit ordinairement que le jour suivant, vers les huit heures du matin. Ils étoient singulièrement aggravés par le bruit, par l'éclat du jour, par les reflets de la lumière des glaces, & avoient lieu principalement à l'arrivée des mois & lorsqu'ils finissoient.

Quinquina, bains, douches, petit-lait, &c. diversifiés & opiniâtrément continués, rien n'a été négligé des secours usités en pareils cas; mais le mal qu'ont

fait les uns, & l'insuffisance des autres, en ont fait desespérer.

Est-ce à de petits engorgemens sourds, obscurs, établis depuis la fluxion ou la fièvre maligne par des humeurs lentes & visqueuses dans la substance cérébrale, dans les meninges, dans le péricrâne, dans le diploé, &c., ou pour mieux dire, est-ce aux obstacles que ces engorgemens opposent à la libre circulation du sang, lorsque celui-ci devient plus dense, plus abondant, &c. qu'il faut rapporter la cause de la maladie & des phénomènes qu'elle présente ? c'est ce qui me paroît le plus vraisemblable.

En conséquence, j'électrise par étincelles le sommet de la tête, & circulairement par souffle & par aigrettes en opposition, le reste de la tête à la hauteur des sourcils, particulièrement le côté gauche.

A la faveur de ce procédé, la matière électrique s'élançe, pénètre dans toute la masse du cerveau, dans ses enveloppes, dans la calotte osseuse, &c.

Il n'y a qu'un mois & demi que Mademoiselle de S. . . . y est soumise. Les avantages qu'elle en a retirés sont si considérables, qu'elle passe huit, dix jours sans ressentir la plus légère impression de ses maux ; que leur durée est beaucoup plus courte ; qu'ils sont infiniment moins violens lorsqu'ils reviennent ; qu'elle les supporte le plus souvent, & s'en débarrasse en restant *quelques heures assise* dans une chambre peu éclairée, loin du grand bruit de la rue, la tête un peu plus couverte & plus serrée qu'avant le paroxysme, ce qui ne lui réussissoit pas antérieurement, & qu'elle n'a été que trois fois dans la nécessité d'opposer le repos du lit aux bourrasques du froid & de la douleur.

Il y a plusieurs jours que je ne l'ai vue. Si elle revient à se faire électriser, je rendrai compte des événemens subséquens.



Céphalalgie , tremblement sémi-paralytique de la tête , bruit d'oreille.

VINGT-UNIÈME OBSERVATION.

Il y a dix années que la dame Lasserre, âgée de 60 ans, reçut un coup violent au front, qui obligea à la saigner du bras.

Bientôt après elle fut attaquée au sommet de la tête, d'une douleur gravative qui s'étendoit jusques au bas de l'occiput, & qui, bien loin de se rallentir par le laps du tems, ne fit que s'accroître. Elle fut portée à un période presque insupportable par les circonstances d'une fièvre éruptive, pour lors épidémique à Toulouse, qu'elle essuya en 1782.

A cette douleur s'étoit joint quelque tems auparavant un si grand accroissement de douleur lorsque la malade mettoit des lunettes sur son nez, qu'elle étoit obligée de les quitter l'instant d'après; un bruit très-incommode dans l'oreille gauche, & un tremblement de tête qui n'a plus lieu lorsque la tête est appuyée.

Dans un mois d'électrification telle que je l'avois employée sur la malade dont je viens de parler, la céphalalgie fut dissipée, l'usage des lunettes ne causa plus de douleur, & le tremblement sémi-paralytique étoit diminué. Il n'en fut pas de même du bruit dans l'oreille, qui persévéra malgré les étincelles que je faisois tirer journellement du conduit interne de l'oreille affectée.

Serois-je parvenu à dissiper entièrement ces deux derniers accidens, si l'ignorance ou la mauvaise foi n'eussent prédit à la malade que je ne la guérirois que pour la jeter dans la démence, & ne l'eussent par là déterminée à me quitter?

Les expériences antérieures semblent résoudre le problème.

Incontinence d'urine, hémorrhoides.

VINGT-DEUXIÈME OBSERVATION.

La dame B...., âgée de 60 ans, rue de la Pierre, étoit frappée depuis six mois

d'hémiplégie au côté gauche. Son Chirurgien lui avoit conseillé de se faire électriser : elle me consulta ; je fus du même avis.

Après un mois d'électrification, elle me parla d'hémorroïdes douloureuses dont elle souffroit habituellement, & d'une incontinence d'urine qu'elle éprouvoit toutes les nuits pendant le sommeil, & très-souvent le jour pendant la veille.

Ces fâcheuses incommodités l'affligeoient beaucoup, à plus d'un égard, & sur-tout la dernière.

Dans un pareil état, je ne crus pas devoir me borner aux étincelles que je faisois tirer des parties paralysées, quoique la malade assurât, qu'à raison de l'écoulement involontaire des urines que je n'avois pas pu avoir en vue, attendu qu'elle ne m'en avoit jamais parlé, l'électricité avoit déjà produit quelque amélioration. Je tâchai de diriger plus immédiatement les courans électriques, vers le sphincter de la vessie, vers l'anus & vers les parties voisines.

En conséquence j'électrifai journellement par friction & par étincelles à travers les vêtemens , le bas de la région hypogastrique, le pubis, l'os sacrum, le coccix, &c.

Il ne fallut que six séances de cette espèce pour que la malade sentît tous les besoins d'uriner pendant la veille, & trois mois de la nouvelle application du remède, à un quart-d'heure de séance par jour, pour qu'il ne lui arrivât plus de rendre ses urines lors du sommeil, & pour être entièrement débarrassée de l'opiniâtre persévérance de ses douleurs hémorrhoidales.

Incontinence d'urine.

VINGT-TROISIÈME OBSERVATION:

M. Souffron, de Saint-Cyr en Périgord, âgé de 56 ans, & hémiplégique du côté gauche depuis quatre années, avoit usé de tous les remèdes ordinaires, entre autres des eaux de Balaruc en bains, en douches & en boisson, sans qu'ils eussent apporté le plus petit soulagement

à une incontinence d'urine qui l'affligeoit, tant la nuit que le jour, depuis l'époque de sa paralyfie.

Un mois de secours électriques, tels que je les avois administrés à la malade dont il vient d'être question, l'ont dissipée entièrement.

Écoulemens gonorrhœïques.

VNGT-QUATRIÈME OBSERVATION.

M. M , âgé d'environ 50 ans, avoit depuis plusieurs mois un écoulement de teinte approchante de la rouille.

Quelque méfiance que je prisse de cette couleur, la quantité & la diversité de bons remèdes qu'on avoit faits à différentes reprises, m'inspirèrent d'autant plus de sécurité, qu'ils auroient guéri la maladie si elle avoit été entretenue par un principe vénérien, & que le malade affirmoit qu'elle ne pouvoit être considérée comme le produit d'un écart suspect, à moins qu'après huit années de sagesse &

de bonne santé, il ne subît la peine d'imprudences commises avant cette époque.

Son écoulement avoit été traité à Paris par des injections dont le succès ne fut que momentané. On lui opposa ensuite pendant un mois à Toulouse une tisane sudorifique & purgative; la boisson des eaux de Barèges, celle des eaux de Capver, enfin le baume de Copahu. L'insuffisance de tous ces secours jetèrent le malade dans les plus vives impatiences. Il avoit entendu parler des succès qu'avoit procurés l'électricité dans des cas pareils, il y eut recours.

Je l'électrifiai au periné, par étincelles & par friction. Dès les premières séances l'écoulement diminua. Bientôt après il céda de moitié. Les progrès subséquens furent un peu moins rapides. Il y avoit cependant des jours où il ne paroissoit presque aucune tache sur le linge, d'autres où il n'y en avoit pas du tout. Le lendemain il y en avoit quelques-unes, & ainsi alternativement.

L'électricité auroit fini, vraisemblable-

ment, par procurer une cure stable; mais des circonstances prises de la position, de l'état & des affaires particulières du malade, le forcèrent à borner ses vœux pour le moment, au mieux acquis, & à suspendre le remède après vingt-quatre séances de dix à douze minutes chacune.

J'ai été instruit par lui-même qu'il avoit été guéri presque immédiatement après, par quelques prises de baume de Copahu, dont l'usage avant l'électrisation n'avoit été d'aucun profit.

VINGT-CINQUIÈME OBSERVATION.

» J'ai vingt ans; j'ai eu pendant
 » quatre mois & demi une gonorrhée vi-
 » rulente, qui, quoique sans symp-
 » tômes alarmans avoit résisté à l'épreuve
 » du sublimé. Par les soins de M. Masars,
 » je fus délivré du virus dont elle dépen-
 » doit, mais un écoulement opiniâtre
 » avoit subsisté après ma guérison. Il étoit
 » blanc depuis quelque tems. J'avois pris
 » pour l'arrêter une assez grande quantité

» de baume de Copahu qui ne produisit
 » aucun bien. Les eaux de Capver que
 » j'ai bues postérieurement pendant neuf
 » jours n'ont pas mieux réussi, quoi-
 » qu'elles aient fait sortir par les urines
 » une grande quantité de matières blan-
 » ches dont j'ignore la nature. Enfin,
 » l'écoulement subsistant toujours, M.
 » Masars m'a proposé de me soumet-
 » tre à l'électrification. Les preuves dont
 » sa théorie est appuyée, m'ont paru con-
 » vaincantes. J'ai été électrisé, & je n'ai
 » pas tardé à ressentir les bons effets de
 » l'expérience. Après deux électrifications,
 » l'écoulement a diminué au point de
 » n'être plus sensible qu'après un long
 » tems. Il a si fort diminué les jours sui-
 » vants, que je ne me suis aperçu de son
 » existence que le matin à mon lever.
 » Les mouvemens que je me suis donnés
 » pour les préparatifs de mon départ,
 » m'ont échauffé au point que l'écou-
 » lement est devenu un peu plus appa-
 » rent aujourd'hui septième jour de l'é-
 » lectrification. Je pars demain, bien fâché

» de ne pouvoir continuer le remède ,
 » mais dans le ferme espoir qu'un peu de
 » repos finira de me délivrer d'une incom-
 » modité que l'électricité a presque en-
 » tièrement détruite. «

Ce billet me fut adressé par un étudiant en droit , après la cessation des classes , au moment où il fut obligé de s'éloigner de Toulouse pour se rendre chez ses parens. Je l'avois prié de me donner par écrit une histoire abrégée de sa maladie , & des effets qu'avoient produits les remèdes dont il avoit fait usage , notamment des changemens qu'opéroit l'électricité dont il tenoit un journal exact.

Jé n'ai plus eu de ses nouvelles.

Défaut de virilité, douleurs rhumatismales goutteuses.

VINGT-SIXIÈME OBSERVATION.

M. C...., âgé de 40 ans, souffroit depuis cinq années des douleurs dans différentes parties du corps, Leur siège le plus

ordinaire étoit la colonne vertébrale, les genoux, les jointures des bras avec les épaules, & celles des cuiffes avec les os du bassin.

Il vint me confulter ; j'ordonnai l'électricité. Elle fut continuée trois mois au bout defquels le malade fe trouva parfaitement guéri.

Ce bien, tout grand qu'il étoit, n'étoit pas cependant celui dont il fe félicitoit le plus. Il ne m'avoit pas parlé d'une autre incommodité dont il fut quitte à la même époque. Ses douleurs l'avoient fi fort maléficié, qu'elles ne lui avoient laiffé que le vain simulacre de l'homme. Il commença à éprouver quelques facultés viriles dès la neuvième féance. Elles augmentèrent fi bien de jour en jour, quoiqu'il n'y eût que l'épine, les bras, les cuiffes & les hanches d'électrifés par étincelles & par friction, qu'avant d'avoir ceflé de fe faire électrifiser, il fut en état d'annoncer à fa femme la fin de fa viduité.

*Défaut de virilité, douleurs à
l'épaule.*

VINGT-SEPTIÈME OBSERVATION.

M. L....., rue du Taur, âgé d'environ 56 ans, & hémiplégique depuis deux mois du côté gauche, se plaignoit depuis près de vingt années d'une douleur à l'épaule droite. Je l'électrifiai sans autre objet que celui de combattre les maux dont il m'avoit parlé.

Après un mois d'électrification il m'apprit qu'il étoit quitte de sa douleur, & que, quoiqu'il n'eût pas osé me consulter sur l'extinction du principe qui caractérisoit son sexe, arrivée à l'époque de son hémiplégie, l'électricité n'en avoit pas moins opéré un miracle en sa faveur; qu'à compter de la septième séance il avoit senti revivre l'énergie de ce principe, & que depuis ce tems il ne s'étoit pas passé de jour qu'il ne lui eût donné des marques de son existence.

Défaut de virilité , douleurs arthritiques , écoulemens gonorrhôïques.

VINGT-HUITIÈME OBSERVATION.

M. F. . . . rue des Changes , âgé d'environ 45 ans , éprouvoit depuis deux années des douleurs à l'articulation des pieds avec les jambes & à la plante des pieds. Celles - ci étoient intolérables lorsqu'il marchoit.

Pour en diminuer la durée & rendre plus court l'espace qu'il avoit à parcourir , il faisoit des pas si longs , si rapides , mais en même tems si peu assurés , qu'on auroit dit , à le voir aller , qu'il touchoit au moment de ne pouvoir plus se retenir & de se laisser tomber , tantôt sur le devant , tantôt sur le côté droit , & tantôt sur le côté gauche.

Une combinaison de sublimé & de bains de Bagnères de Bigorre , continuée pendant quatre mois , sous les yeux d'un médecin habile auquel il n'avoit pas caché une autre maladie dont il m'avoit

fait mystère , ne lui avoit procuré que de foibles soulagemens.

Il ne m'avoit parlé que de ses douleurs ; je ne l'électrifai que relativement à sa confiance.

A la neuvième séance , il s'aperçut d'une diminution assez considérable d'un écoulement opiniâtre qui avoit résisté à tous les remèdes , & qu'il avoit gagné deux ans auparavant dans un commerce où il y avoit tout à perdre , & où il avoit perdu , en effet, jusqu'à la faculté virile.

Sur l'aveu qu'il m'en fit pour lors , je l'électrifai le lendemain par friction sur le periné , tout le long du raphé , sur la prostate, &c. La tentative fut si heureuse, que dans six séances semblables l'écoulement disparut entièrement , & qu'il recouvrit complètement la faculté dont il étoit privé.

Quant aux douleurs , un mois & demi d'électrification , à une séance d'un quart d'heure par jour , suffit pour les dissiper.

Défaut de virilité, douleurs arthritiques, écoulement gonorrhôïque.

VINGT-NEUVIÈME OBSERVATION.

M. F. . . . rue des Changes, âgé d'environ 45 ans, éprouvoit depuis deux années des douleurs aux articulations des piés avec les jambes, & à la plante des piés. Celles-ci étoient intolérables lorsqu'il marchoit.

Pour en diminuer la durée, & rendre plus court l'espace qu'il avoit à parcourir, il faisoit des pas si longs, si rapides, mais en même temps si peu assurés, qu'on auroit dit, à le voir aller, qu'il touchoit au moment de ne pouvoir plus se retenir & de se laisser tomber, tantôt sur le devant, tantôt sur le côté droit, & tantôt sur le côté gauche.

Une combinaison de sublimé & de bains de Bagnères de Bigorre, continuée pendant quatre mois, sous les yeux d'un Médecin habile, auquel il n'avoit pas caché

une autre maladie dont il me fit alors un mystère , ne lui avoit procuré que de foibles soulagemens.

Il ne m'avoit parlé que de ses douleurs; je ne l'électrifai que relativement à cet objet.

A la neuvième séance il s'aperçut d'une diminution assez considérable d'un écoulement opiniâtre , qui avoit résisté à tous les remèdes , & qu'il avoit gagné , deux ans auparavant , dans un commerce impur.

Sur l'aveu qu'il me fit , je l'électrifai le lendemain par friction sur le périné , tout le long du raphé , sur la prostate , &c. La tentative fut si heureuse , que dans dix séances semblables l'écoulement disparut entièrement , & que des preuves certaines de virilité succédèrent à une impuissance totale.

Quant aux douleurs , un mois & demi d'électrification , à une séance d'un quart d'heure par jour , suffit pour les dissiper.



Hémorrhoides, perte-blanche hémorrhoidale, écoulement gonorrhôïque, défaut de virilité.

TRENTIÈME OBSERVATION.

M. S... âgé de 31 ans, maigre, effilé, d'une constitution vive & fougueuse, me fut présenté par M. son frère, Docteur en Médecine de la Faculté de Toulouse: il avoit été frappé, treize années auparavant, d'une gonorrhée vénérienne, dont les suites furent si fâcheuses, qu'après que les orages eurent cédé aux saignées, aux antiphlogistiques, &c. il lui étoit resté un écoulement assez abondant, de couleur & de consistance de blanc d'œuf, &, malgré une imagination ardente & dérégulée, & des desirs violens, une impuissance absolue.

Je l'électrisai conformément à la méthode que j'avois employée sur le malade de l'observation antérieure, & je tirai, autant que la chose fut possible, des étin-

celles des muscles érecteurs & des parties environnantes.

Les progrès marchoient lentement : je cherchai à les hâter en ajoutant à l'usage de l'électricité celui du lait de vache , coupé avec une forte décoction de quinquina.

Par le concours de ces remèdes, le malade se trouva guéri dans un mois, non-seulement d'un engorgement douloureux habituel des vaisseaux hémorrhoidaux , qui le faisoit beaucoup souffrir toutes les fois qu'il alloit à la garderobe , ou qu'il faisoit des courses un peu longues à pié ; d'un suintement blanc hémorrhoidal dont il ne m'avoit pas parlé, & qui n'étoit par conséquent entré pour rien dans l'objet du traitement ; mais il eut encore le bonheur , dans le même espace de temps , de prendre de l'embonpoint , d'être entièrement délivré de l'écoulement , & de recouvrer les facultés viriles.

Ce sont là les succès que j'ai obtenus jusqu'à présent de l'électrisation. Ils ne peuvent qu'être bien précieux pour tout

ami de l'humanité. Fussent-ils moins étendus, & dût-on les borner aux cas d'impuissance dont je viens de parler, quel bien que la découverte d'un secours qui, dans de pareils temps de dégradation, offrirait à l'homme éteint avant sa mort, l'espoir de revivre encore, & pour lui, & pour donner l'être à sa postérité!

Mais que nous sommes loin d'une pareille restriction! Les faits qui en déposent sont l'évidence même: les affoiblir, les contester, ce seroit manquer de bonne foi; se séduire sur les différentes maladies dont il est fait mention dans les écrits sur l'électricité; fermer les yeux aux heureux changemens qu'y a opérés ce remède; conclure de deux ou trois de ces maux qu'il a trouvés incurables, contre cent, deux cents autres qui justifient, ou en partie, ou pleinement son triomphe; ce seroit enfin vouloir ignorer les effets attribués à la thérapeutique la plus généralement adoptée contre les maladies lentes, inactives, profondément enracinées qui en ont fourni les matériaux.

D'où il suit :

1.^o. Que les moyens d'y remédier se trouvant réunis dans les effets connus de l'électricité méthodiquement administrée, toutes ces maladies sont du domaine de cet agent, à l'exception des cas où les vices de l'économie animale se trouvent au dessus de ce que les tentatives de l'art, dirigées par la spéculation, pourroient fournir de ressources pour les détruire ; il faut aussi excepter les infirmités d'origine, la plupart des lésions destructives de la substance des nerfs, des ressorts du principe vital, &c.

2.^o. Que ces moyens étant le plus communément circonscrits dans le rétablissement ou le maintien des fonctions digestives ; dans la liberté des sécrétions & des excréctions ; dans l'usage des résolutifs, des corroborans , dans celui des stimulans externes , &c. l'électricité seule & diversement modifiée suivant les indications , ou bien combinée avec les différens secours usités de la médecine , doit être le remède sur lequel on peut compter le plus pour parvenir à des résultats , non-

seulement supérieurs à ceux que produiroient ces derniers secours, s'ils étoient administrés en détail, ainsi que l'expérience l'a démontré, mais même à ceux que l'on croiroit pouvoir obtenir de l'action simultanée de leur aggrégation, sans le concours de l'Electricité.

En vain ses antagonistes objecteront que *l'Electricité n'aboutit à rien; que dans les circonstances où elle a été le plus usitée, ses plus brillans succès n'ont été que des soulagemens*, &c. La crédulité pourra être abusée; mais ces *soulagemens*, dont le vulgaire dédaigne la valeur (comme si *soulager* n'étoit pas le bien le plus éminent, lorsqu'il ne reste pour réparer une santé détruite, que les débris d'une santé irréparable); mais les guérisons que l'Electricité a opérées au nombre de quarante * dans les cas les moins faits pour

(*) Voyez les Observations 1, 7, 10, 11, 17 & 20 de mon premier Mémoire. Les Observations 2, 4; 5, 8, 10, 15, 19, 20, 23, 24, **; 25; 29, 43 & 45, de mon second Mémoire; Les Observations 3, 4 & 9 du Mémoire

les attendre; mais l'inefficacité des moyens ordinaires qu'on y avoit opposés avant l'électrification; mais l'impossibilité de présenter, du moins jusqu'à présent, à côté d'elle l'image d'un remède qui sur les

actuel, concernant les malades traités sous les yeux des Commissaires de l'Académie, & les Observations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 16, 17, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 & 30, par lesquelles il est terminé, & jugez après cela, de la sincérité ou de l'attention de ceux qui prétendent n'avoir lu & n'avoir trouvé dans mes écrits l'histoire d'aucune guérison **.

** Trégan qui fait le sujet de cette Observation, étoit si peu dans le cas d'être renvoyé de la marine royale, pour fait d'*incurabilité*, ainsi qu'il l'a été, s'il faut l'en croire, par MM. les Commissaires de la marine de Toulouse, après qu'il eut fini de se faire électriser, qu'à cette époque il avoit pris le métier de crocheteur, qu'il remplissoit au mieux; que bientôt après il s'engagea dans la marine marchande, en qualité de matelot, sur le superbe vaisseau de M. LAFONT l'aîné, armateur à Bordeaux, capitaine COULISSON; qu'il fut pris par les Anglois le 20 avril 1781; qu'il ne fut mis en liberté que le 24 juillet suivant, & qu'à son retour il s'engagea de nouveau, en la même qualité de matelot, dans la marine marchande, où il continue de servir.

cent neuf maladies détaillées dans mes trois Recueils d'observations, ait terminé, ainsi qu'elle l'a fait, bien près de deux cinquièmes par des cures finales, & procuré aux autres des soulagemens qui ne diffèrent que par des nuances des guérisons les plus complètes : mais les événemens de ces révolutions prosperes, qui datent, les uns depuis cinq ans, les autres depuis quatre, les autres depuis trois, & qui ne peuvent être effacés par tout ce que la crainte d'adopter un remède dont les parties constituantes passent pour être *les mêmes que celles de la foudre*, ou de motifs encore moins excusables ont fait imaginer contre l'Electricité d'après les vains calculs d'une prudence mal éclairée, &c. tous ces objets formeront un tableau où l'impartialité ne jettera jamais les yeux sans s'écrier :

Si quid noverint alii rectius, candidè impertiant ; si non, his utantur nobiscum.

F I N.

*Extrait des Registres de l'Académie Royale
des Sciences & Belles-Lettres de Beziers.*

Du 10 Décembre 1783.

SUR le rapport qui a été fait cejourd'hui à l'Académie, par MM. de Mase & Millié, Commissaires nommés le 27 novembre dernier, pour examiner le troisième Mémoire de M. Mafars, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, notre associé, *sur les effets de l'Electricité appliquée aux maladies,*

L'Académie a approuvé ce Mémoire; l'a trouvé digne de l'Auteur, dont les travaux ont été si utiles à l'humanité, & en conséquence a consenti qu'il soit imprimé sous son privilège.

GLEISE DE LABLANQUE, Lt. Gl. de
Beziers,
pour le Secrétaire perpétuel de l'Académie.



